

VERS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PAYS DE L'OCI 2024



ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE
CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES



Vers la réalisation des objectifs prioritaires de développement durable dans les pays de l'OCI 2024

Un rapport d'activité préparé par le SESRIC



ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE

CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES,
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES ET DE FORMATION
POUR LES PAYS ISLAMIQUES



© 2024 Centre de recherches statistiques économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)

Adresse: Kudüs Cad. No: 9, Diplomatic Site, 06450 Oran, Ankara - Türkiye
Tél: +90-312 -468 6172, Fax: +90-312-467 3458 | Website: www.sesric.org | E-mail: pubs@sesric.org

Tous droits réservés

Pendant la phase de traitement et de préparation de ce travail, le SESRIC a adopté des normes élevées afin d'augmenter la précision des données incluses dans ce document. Les dénominations et toutes autres informations contenues dans n'importe quelle section ou graphique n'impliquent aucun jugement de la part du SESRIC quant au statut juridique d'aucune entité. En outre, il décline toute responsabilité quant à tout type de débat politique soulevé sur la base de données et informations présentées dans cette publication. Les frontières et les noms indiqués sur les cartes (le cas échéant) présentées dans cette publication n'impliquent aucune reconnaissance ou acceptation officielle de la part du SESRIC.

Le matériel présenté dans cette publication est protégé par les droits d'auteur. En vertu des droits d'auteur qu'il revendique, et comme il encourage la diffusion de ses publications dans l'intérêt des pays membres de l'OCI, le SESRIC accorde l'autorisation de voir, copier et télécharger le matériel présenté à condition que ces matériaux ne soient pas réutilisés, sous n'importe quelle condition, pour des buts commerciaux.

Pour obtenir la permission de reproduire ou de réimprimer toute partie de cette publication, veuillez envoyer une demande accompagnée d'informations complètes au Département des publications à l'adresse suivante : Kudüs Cad. 9, Diplomatik Site, 06450, Oran, Ankara- Türkiye Toutes les demandes relatives aux droits et licences doivent être adressées au Département des publications du SESRIC à l'adresse susmentionnée.

ISBN:

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le département des statistiques et de l'information du SESRIC à l'adresse suivante : statistics@sesric.org

Remerciements: Cette publication, préparée sous la direction générale de H.E. Mme Zehra Zümrüt SELÇUK, directrice générale du SESRIC, est le résultat des efforts conjoints d'une équipe du département des statistiques et de l'information du SESRIC, dirigée par Onur Çağlar et composée d'Ahmet Öztürk, Ahmet Kürşad Dosdoğru, Sümeyye Karatay, et Demet Yunus. La traduction de ce rapport a été faite par M. Denis Rmouch et la Couverture conçue par Savas Pehlivan.

Table des matières

Avant-propos	V
Résumé analytique	VI
Évaluation et méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD	1
ODD 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.....	13
ODD 2. Éliminer la faim, assurer une sécurité alimentaire et une meilleure nutrition et promouvoir l’agriculture durable.....	19
ODD 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.....	24
ODD 4. Assurer l’accès de tous à une éducation équitable et de qualité et promouvoir les possibilités d’apprentissage tout au long de la vie	30
ODD 5. Parvenir à l’égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	37
ODD 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour tous	39
ODD 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l’innovation	46
ODD 13: Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	53
Références.....	55
Appendices	56
Annexe 1: Notes techniques	56
Annexe 2: Liste des indicateurs choisis pour l’évaluation et la méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD	61

Liste des graphes

Graphique 1: Le système à 4 flèches pour indiquer l'évaluation des progrès des ODD 1	
Graphique 2: Méthodologie des tendances des ODD pour les indicateurs à objectifs quantitatifs.....	9
Graphique 3: Méthodologie des tendances des ODD pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs.....	10
Graphique 4: Proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté international (%), 2000 vs. 2022	14
Graphique 5: Proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite et recevant une pension (%), 2000 vs. 2023	15
Graphique 6: Proportion de la population utilisant les services de base de l'eau potable (%), 2000 vs. 2022	17
Graphique 7: Proportion de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, à l'éducation (%), 2000 vs. 2023.....	18
Graphique 8: Prévalence de la sous-alimentation (%), 2001 vs. 2022	20
Graphique 9: Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave (%), 2000 vs 2022	21
Graphique 10: Indice d'orientation de l'agriculture, 2001 vs. 2022.....	23
Graphique 11: Taux de mortalité des moins de cinq ans, pour les deux sexes, (pour 1 000 naissances vivantes), 2000 vs. 2022	25
Graphique 12: Taux de natalité chez les adolescentes de 15 à 19 ans (pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans), 2000 vs. 2023.....	26
Graphique 13: Proportion de la population cible ayant accès au vaccin DTC3 (%), 2000 vs. 2022.....	28
Graphique 14: Densité des travailleurs de la santé, médecins (pour 10 000 habitants), 2000 vs. 2022.....	29
Graphique 15: Taux d'achèvement, primaire, deux sexes (%), 2000 vs. 2023	31
Graphique 16: Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), les deux sexes (%), 2000 vs. 2023	33
Graphique 17: Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux d'achèvement, primaire, 2000 vs. 2023	34
Graphique 18: Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire ayant reçu au moins la formation minimale organisée pour les enseignants, les deux sexes, (%), 2000 vs. 2023.....	35

Graphique 19: Pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (% du nombre total de sièges), 2000 vs. 2024.....	38
Graphique 20: ATaux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant (%), 2000-2022	40
Graphique 21: Taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée (%), 2000-2022	41
Graphique 22: Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes (%), 2000 vs. 2023..	43
Graphique 23: Proportion d'adultes possédant un compte auprès d'une institution financière ou d'un fournisseur de services d'argent mobile en %, 15 ans et plus, les deux sexes, 2011 vs 2022	44
Graphique 24: Valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB et par habitant (Prix actuels en dollars américains) (%), 2000 vs. 2022	47
Graphique 25: Émissions de CO ₂ par unité de VAM, (en kg de CO ₂ par constante 2015 en dollars des États-Unis), 2000 vs. 2021	48
Graphique 26: Dépenses de recherche et développement en proportion du PIB (%), 2000 vs. 2022.....	49
Graphique 27: Proportion de la valeur ajoutée de l'industrie MHT dans la VAM totale (%), 2000 vs. 2021	50
Graphique 28: Proportion de la population couverte par au moins un réseau mobile 3G (%), 2000 vs. 2022	52

Liste des Tableaux

Tableau 1: Visualisation des tendances des ODD pour les pays de l'OCI.....	2
Tableau 2: Visualisation des tendances des ODD et des cibles pour les pays de l'OCI .5	

Abréviations

3G	Technologie mobile de troisième génération
ABR	Taux de natalité chez les adolescentes
AOI	Indice d'orientation de l'agriculture
CO ₂	Dioxyde de carbone
COVID-19	Maladie de Coronavirus 2019
DTP3	Diphtérie-Tétanos-Coqueluche
EAGR	Taux de croissance annuel exponentiel
ESCAP	Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique
PIB	Produit intérieur brut
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
TIC	Technologies de l'information et des communications
PMA	Pays les moins avancés
MHT	Industrie de moyenne et haute technologie
VAM	Manufacture, valeur ajoutée
NEET	Sans emploi, éducation ou formation
OCI	Organisation de la coopération islamique
OICStat	Base de données statistique de l'OCI
PPP	Parité de pouvoir d'achat
R&D	Recherche et développement
ODD	Objectifs du développement durables
SESRIC	Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques
U5MR	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
EAU	Émirats Arabes Unis
CSU	Couverture sanitaire universelle
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
DSNU	Division de statistique de l'ONU
USD	Dollar américain
OMS	Organisation mondiale de la Santé

Avant-propos

L'Agenda 2030 pour le développement durable continue d'orienter les efforts mondiaux visant à construire un avenir plus durable, plus inclusif et plus résilient pour tous. À l'aube de 2024, le délai pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) se rétrécit, d'où la nécessité pour les pays de l'OCI d'accélérer les efforts dans les domaines où ils sont encore à la traîne. Face aux défis mondiaux actuels tels que l'incertitude économique, l'instabilité régionale et les pressions inflationnistes, la voie à suivre exige un engagement renouvelé et des interventions stratégiques.

À cet égard, j'ai le plaisir de présenter le document "Vers la réalisation des objectifs prioritaires de développement durable dans les pays de l'OCI 2024". Le rapport de cette année fournit une analyse détaillée de la situation des pays de l'OCI par rapport aux huit ODD prioritaires (ODD 1-5, 8-9 et 13) sur la base des dernières données disponibles. Outre les ODD prioritaires, le rapport présente également les progrès accomplis dans la réalisation des neuf autres ODD. Les aperçus tirés de ces données sont cruciaux pour identifier les domaines dans lesquels nous sommes sur la bonne voie et, plus important encore, ceux dans lesquels des efforts accrus sont nécessaires pour atteindre les objectifs ambitieux de l'Agenda 2030.

Les conclusions de ce rapport mettent en évidence des réalisations notables dans plusieurs domaines clés. De nombreux pays de l'OCI ont réalisé des progrès significatifs dans l'amélioration des résultats en matière de santé et d'accès à l'éducation. Par exemple, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a fortement diminué et la parité entre garçons et filles en matière d'éducation est désormais une réalité dans la majorité des pays membres. Ces progrès témoignent des efforts collectifs de la communauté de l'OCI.

Toutefois, ce rapport rappelle également que des lacunes persistent, notamment en ce qui concerne la promotion d'une croissance économique inclusive et la création d'opportunités de travail décent. Bien que des progrès aient été réalisés, le taux de croissance moyen du PIB des pays les moins avancés de l'OCI reste bien en deçà de l'objectif de 7 %, et les taux de chômage continuent de fluctuer, ce qui compromet la stabilité économique à long terme.

À l'approche de l'échéance de 2030, la nécessité d'une action coordonnée et de solutions innovantes n'a jamais été aussi pressante. J'espère que ce rapport incitera les pays de l'OCI, ainsi que leurs partenaires de développement, à prendre des mesures audacieuses et décisives pour surmonter les défis restants et veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte dans notre voyage commun vers le développement durable.

Zehra Zümürüt SELÇUK
Directrice générale
SESRIC

Résumé analytique

Ce rapport analyse si le groupe des pays de l'OCI est sur la bonne voie pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD 1-5, 8-9, et 13) à la lumière des indicateurs sélectionnés. Les huit ODD prioritaires ont été identifiés en 2018 sur la base de "l'enquête de tendance sur les priorités des ODD des pays membres de l'OCI". Le rapport couvre également neuf autres ODD pour l'analyse des progrès afin d'enrichir le contenu et la portée.

Les méthodes appliquées pour montrer les progrès des ODD se concentrent sur l'évolution des indicateurs et des objectifs connexes dans le temps. À cet égard, le principal objectif du rapport est de présenter si les indicateurs sélectionnés se sont rapprochés ou éloignés des ODD correspondants. Le progrès est estimé en comparant la valeur de l'indicateur particulier en 2000 (ou la première année après 2000) à la valeur de cet indicateur en 2023 (ou la dernière année entre 2015 et 2022).

Dans l'ensemble, le rapport montre que, selon les estimations, les pays de l'OCI en tant que groupe ne sont pas en voie d'atteindre l'un des ODD d'ici 2030. Bien que certains progrès aient été observés en ce qui concerne l'ODD 1 (pas de pauvreté), l'ODD 3 (bonne santé et bien-être), l'ODD 4 (éducation de qualité), l'ODD 6 (eau potable et assainissement), l'ODD 7 (énergie propre et abordable), l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure), l'ODD 14 (vie au-dessous du niveau de l'eau) et l'ODD 16 (paix, justice et institutions fortes) et l'ODD 17 (partenariats), ces améliorations ne sont pas suffisantes pour atteindre les cibles pertinentes des ODD d'ici 2030.

En ce qui concerne l'ODD 2 (zéro faim), l'ODD 8 (travail décent et croissance économique), l'ODD 10 (réduction des inégalités), l'ODD 11 (villes et communautés durables) et l'ODD 15 (vie sur terre), des progrès stagnants ont été enregistrés pour le groupe de pays de l'OCI, ce qui les éloigne de la réalisation de ces cinq ODD.

D'autre part, les niveaux insuffisants de données sur les ODD 5, 12 et 13 posent des défis pour faire une analyse complète des progrès sur l'ensemble de ces objectifs. Ainsi, le rapport laisse les estimations agrégées au niveau de l'OCI à des éditions futures, une fois que les données seront disponibles sur la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division des statistiques des Nations Unies (DSNU).

Objectif 1: Pas de pauvreté

Le groupe des pays de l'OCI a fait preuve de progrès modérés dans l'élimination de la pauvreté extrême et d'autres formes de pauvreté. Dans les années 2000, environ 32,3 % de la population des pays de l'OCI vivait avec moins de 2,15 dollars par jour. En 2022, ce chiffre était tombé à 11,7 %. Près de la moitié des pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles ont atteint un niveau d'extrême pauvreté proche de zéro d'ici 2022 ou prévoient d'atteindre cette étape d'ici 2030. Toutefois, dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Est de l'OCI, plus de 30 % de la population vit encore dans l'extrême pauvreté, selon les données les plus récentes.

Les pays de l'OCI ont réalisé des progrès visibles en termes de population ayant dépassé l'âge de la retraite et bénéficiant des paiements de pension. La proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite et percevant une pension dans le groupe des pays de l'OCI a augmenté, passant de 20,5% à 46,9% entre 2000 et 2023.

En 2022, 29 pays de l'OCI ont fourni un accès aux services d'eau potable de base à plus de 91% de leur population, ce qui était supérieur à la moyenne mondiale. En revanche, plus d'un tiers de la population de 15 pays de l'OCI n'avait pas accès aux services d'eau potable de base. L'accès aux services de base en matière d'eau potable devrait être amélioré afin qu'ils soient accessibles à l'ensemble de la population.

Les dépenses totales du gouvernement pour l'éducation ont légèrement diminué de 16% en 2000 à 15,8% en 2023 dans l'OCI, atteignant toujours l'objectif fixé par la Déclaration d'Incheon. Le nombre de pays de l'OCI dont les dépenses d'éducation se situent dans la fourchette de 15 à 20 % des dépenses publiques totales ou au-dessus a également diminué de 19 en 2000 à 14 sur 32 pays avec des données disponibles en 2023.

Objectif 2: Zéro faim

Les pays de l'OCI ont montré une stagnation des progrès vers l'ODD 2, ce qui rend l'objectif hors de portée d'ici 2030. Sur la période de 2001 à 2022, la prévalence de la sous-alimentation dans 42 pays de l'OCI en tant que groupe est passée de 15,3% à 13,5% de la population totale.

La proportion d'enfants modérément ou sévèrement retardés dans le groupe des pays de l'OCI a diminué de 37% à 26,1% entre 2000 et 2022. Bien que le retard de croissance, l'émaciation et le surpoids chez les enfants aient diminué, les pays de l'OCI ne seront pas en mesure d'atteindre les cibles de l'ODD 2, à savoir

l'élimination de la faim et de toutes les formes de malnutrition pour tous d'ici 2030, au rythme actuel des progrès.

Cette lenteur des progrès exige une utilisation et une gestion rationnelles de l'eau, de la terre, de la technologie et des autres ressources naturelles et humaines pour une production suffisante d'aliments sains et nutritifs pour tous. Dans ce contexte, l'augmentation du financement et des investissements dans la productivité agricole contribuerait à atteindre les objectifs connexes des ODD.

Objectif 3: Bonne santé et bien-être

Les pays de l'OCI en général ont enregistré des progrès modérés vers la réalisation de l'ODD 3, néanmoins les progrès observés ne sont pas suffisants pour atteindre l'objectif d'ici 2030. L'émergence de la pandémie de COVID-19 a des conséquences sanitaires dévastatrices pour les individus, les familles et les communautés, et menace de surcharger les systèmes de santé. Ces problèmes compromettront toutefois les progrès réalisés en vue d'atteindre l'ODD 3 d'ici 2030.

Le groupe des pays de l'OCI a réalisé des progrès considérables dans la réduction de la mortalité infantile entre 2000 et 2022. Le taux moyen de mortalité des enfants de moins de cinq ans pour le groupe des pays de l'OCI a baissé de 102 à 53 décès pour 1 000 naissances vivantes. Ces progrès doivent toutefois être maintenus et encore améliorés afin d'atteindre les objectifs connexes de l'ODD 3 d'ici 2030.

En 2022, il y avait en moyenne 9 médecins pour 10 000 habitants dans les pays de l'OCI. Les densités de médecins de seulement 19 pays de l'OCI étaient plus élevées que la moyenne mondiale (17,3). Dans 27 pays de l'OCI, la densité de médecins pour 10 000 habitants était inférieure à 10 et la situation est alarmante dans six pays de l'OCI avec moins de 1 médecin pour 10 000 habitants.

Objectif 4: Éducation de qualité

En dépit de certaines réalisations précieuses à différents niveaux d'éducation, les pays de l'OCI, en tant que groupe, ont globalement fait preuve de taux de progression insuffisants pour atteindre les cibles de l'ODD 4 d'ici 2030. En particulier, en ce qui concerne le taux d'achèvement, alors que 22 des 41 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles ont atteint ou sont en passe d'atteindre l'objectif d'ici 2030 dans l'enseignement primaire, les réalisateurs ne sont que 15 pays dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et cinq pays dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

La majorité des pays de l'OCI ont atteint la parité des sexes dans l'enseignement scolaire. En 2023, 35 des 41 pays de l'OCI ont déjà atteint la parité ou la disparité

en faveur des filles dans le taux d'achèvement de l'enseignement primaire. Dans l'enseignement secondaire inférieur et secondaire supérieur, une telle réalisation a été observée dans 27 et 19 pays de l'OCI, respectivement.

Il existe également un besoin croissant d'enseignants qualifiés dans le groupe des pays de l'OCI. En 2023, 17 pays de l'OCI sur 36 comptaient plus de 95 % d'enseignants du niveau primaire ayant reçu une formation organisée. D'autre part, la proportion des enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu la formation minimum requise a diminué dans huit pays de l'OCI entre 2000 et 2023. En conséquence, les pays de l'OCI doivent prendre des mesures plus importantes pour atteindre le nombre d'enseignants qualifiés requis d'ici 2030.

Objectif 8: Travail décent et croissance économique

Pays les moins avancés (PMA) de l'OCI ne seront pas en mesure d'atteindre l'objectif d'une croissance du PIB de 7 % par an si le rythme de leur développement ne s'accélère pas sensiblement. Au cours de la période 2000-2022, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant a été de 2,3% pour l'ensemble du groupe des pays de l'OCI et de 2,8% pour les 21 pays du groupe des PMA de l'OCI. Bien que ces taux soient légèrement supérieurs à celui du monde (1,7%), il est inférieur à la moitié du taux cible de 7 % par an. Par conséquent, les PMA de l'OCI doivent redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif de 7 % de croissance du PIB par an.

La croissance de la productivité du travail - mesurée par le PIB par personne employée - a été estimée à 2,1% pour le groupe des pays de l'OCI sur la période 2000-2022, ce qui est légèrement supérieur à celle du monde (1,6%). Cependant, le taux moyen de croissance de la productivité du travail pour le groupe des pays de l'OCI a ralenti après 2015. Au cours de la période 2015-2022, le taux de croissance moyen de la productivité du travail a été de 1 %, soit beaucoup moins que les 2,6 % observés entre 2000 et 2015. En outre, la croissance moyenne de la productivité du travail entre 2000 et 2022 a été supérieure à 5 % pour seulement trois pays de l'OCI. Alors que 20 pays de l'OCI ont connu une croissance moyenne de la productivité du travail comprise entre 2 et 5 %, 21 pays membres ont connu une croissance comprise entre 0 et 2 % au cours de la même période. Cependant, 13 pays de l'OCI ont affiché une croissance moyenne négative de la productivité du travail pour la période 2000-2022.

Le taux de chômage moyen du groupe des pays de l'OCI a diminué de 6,5% en 2000 à 5,9% en 2023 sur la base des données disponibles pour 41 pays de l'OCI. Cependant, cette amélioration n'est pas assez forte pour que le groupe des pays de

l'OCI atteigne le plein emploi productif et le travail décent pour tous d'ici 2030 sur la base du rythme de progrès entre 2000 et 2023.

Dans l'ensemble, il reste encore de la marge pour atteindre l'objectif d'une croissance économique soutenue, en particulier pour les pays les moins avancés de l'OCI. Dans ces pays, il est très important de promouvoir la diversification économique, non seulement pour les protéger contre les crises économiques mondiales et nationales imprévues, mais aussi pour assurer leur viabilité à long terme ainsi qu'une croissance plus inclusive.

Objectif 9: Industrie, innovation et infrastructure

Au cours de la période 2000-2022, la valeur ajoutée manufacturière (VAM) en tant que proportion du PIB a connu une légère diminution à la fois dans l'OCI et dans le monde, de 0,7 et 1,3 points de pourcentage, respectivement. Cependant, dans les PMA de l'OCI, cette proportion a augmenté modérément de 5,9 points de pourcentage, passant de 11,5 % à 17,4 %. Malgré cette amélioration dans les PMA de l'OCI, l'objectif d'augmenter de manière significative la part de l'industrie dans le produit intérieur brut et de doubler sa part dans les PMA de l'OCI ne devrait pas être atteint d'ici 2030 au rythme des progrès enregistrés jusqu'à présent. Ainsi, des niveaux d'investissement importants sont encore nécessaires dans l'OCI pour favoriser le progrès technologique et la croissance économique.

Bien que les dépenses en recherche et développement (R&D) aient augmenté dans les pays de l'OCI en général, tous les pays de l'OCI avec les données disponibles sont encore à la traîne par rapport à la moyenne mondiale en 2022. Ainsi, des efforts plus concertés en matière de R&D sont nécessaires de toute urgence pour renforcer les capacités de recherche des pays de l'OCI.

La part des industries de moyenne-haute et haute technologie dans la VAM totale a diminué de 30,5% en 2000 à 27,2% en 2021 parmi les pays de l'OCI. En revanche, la part mondiale a légèrement augmenté, passant de 45,8 % en 2000 à 46,2 % en 2021. La moyenne mondiale étant beaucoup plus élevée que la moyenne de l'OCI, il est nécessaire d'apporter un soutien politique fort et efficace aux activités de R&D et d'innovation dans les pays de l'OCI afin de réduire les disparités de développement entre les pays de l'OCI et le reste du monde.

Une tendance à la baisse de l'intensité des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) du secteur manufacturier a été observée dans les pays de l'OCI. Connaissant une baisse de 0,3 kg par rapport à son niveau de 2000, les émissions par unité de VAM en dollar constant de 2015 ont été estimées à 0,7 kg dans le groupe des pays de l'OCI en 2021. La moyenne mondiale des émissions de CO₂ par unité de VAM a

été enregistrée comme étant de 0,4 kg de CO₂ par unité de dollar en 2021 par rapport à sa valeur de 0,5 kg en 2000.

Les ODD non prioritaires (6-7, 10-12, et 14-17)

Si la région de l'OCI a enregistré des progrès modérés en matière d'eau potable et d'assainissement (ODD 6), d'énergie propre et abordable (ODD 7), de vie sous l'eau (ODD 14), de paix, de justice et d'institutions fortes (ODD 16) et de partenariats(ODD 17), le rythme n'a pas été assez soutenu pour atteindre les objectifs d'ici 2030. Entre-temps, les progrès relatifs aux ODD 10, 11 et 15 au niveau des groupes de pays de l'OCI ont été très lents, ou même stagnants. D'autre part, l'insuffisance des données relatives à l'ODD 12 soulève des difficultés quant à la réalisation d'une analyse complète des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif. Le tableau 2 présente l'évaluation des progrès par cible pour tous les ODD couverts par le rapport.

Évaluation et méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD

Cette section évalue le progrès accomplis dans la réalisation des ODD pour le groupe des pays de l'OCI. En utilisant les données depuis 2000, on peut estimer à quelle vitesse le groupe des pays de l'OCI a progressé vers un ODD particulier et si ce rythme sera suffisant pour atteindre l'ODD en 2030 ou avant, pour les cibles explicitement quantifiées et mesurables. Dans les autres cas, la tendance de l'indicateur est comparée à l'orientation souhaitée en fonction des seuils prédéfinis.

Le graphique 1 montre comment il convient d'interpréter l'évaluation des tendances des indicateurs - présentées dans les tableaux 1 et 2 sous la forme d'un système à quatre flèches. Le sens des flèches indique si les objectifs ou les cibles doivent être atteints d'ici 2030, selon les données disponibles.

Graphique 1: Le système à 4 flèches pour indiquer l'évaluation des progrès des ODD

↑	↗	→	↓	:
La flèche vers le haut signifie "en bonne voie pour atteindre les ODD" ou indique "des progrès significatifs vers les ODD".	La flèche du nord-est fait état de "progrès modérés vers la réalisation des ODD", mais ces progrès ne sont pas suffisants pour atteindre l'objectif d'ici 2030	La flèche vers la droite montre une "stagnation des progrès vers les ODD", ce qui rend l'objectif hors de portée d'ici 2030.	La flèche vers le bas indique une tendance de sens défavorable et elle est considérée comme un "mouvement d'éloignement de l'ODD".	Les deux points indiquent que le calcul de la tendance n'est pas possible en raison du manque de données.

L'analyse dépend de la direction souhaitée, qui peut être différente de la direction vers laquelle se déplace un indicateur. Par exemple, une réduction du taux de chômage ou de la proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté serait représentée par une flèche orientée "vers le haut", car la réduction de ces indicateurs signifie des progrès vers la réalisation des

objectifs des ODD. La méthodologie d'évaluation des indicateurs est expliquée plus en détail dans la sous-section suivante.

Le rapport couvre tous les ODD, qu'ils soient prioritaires ou non. Les résultats du présent rapport ne sont pas non plus comparables à ceux du rapport de l'année précédente car l'analyse couvre un ensemble croissant d'objectifs et d'indicateurs des ODD à la lumière des nouvelles données disponibles. Cependant, la disponibilité des données est déséquilibrée entre les objectifs et les conclusions peuvent donc ne pas refléter l'image complète des progrès réalisés dans le cadre des ODD.

Tableau 1: Visualisation des tendances des ODD pour les pays de l'OCI

ODD	Est-elle prioritaire	Tendance
Objectif 1: Pas de pauvreté	Oui	↗
Objectif 2: Zéro faim	Oui	→
Objectif 3: Bon état de santé et de bien-être	Oui	↗
Objectif 4: Éducation de qualité	Oui	↗
Objectif 5: Égalité entre les sexes	Oui	:
Objectif 6: Eau potable et assainissement	Non	↗
Objectif 7: Énergie non polluante et abordable	Non	↗
Objectif 8: Travail décent et croissance économique	Oui	→
Objectif 9: Industrie, innovation et infrastructure	Oui	↗
Objectif 10: Réduction des inégalités	Non	→
Objectif 11: Villes et communautés durables	Non	→
Objectif 12: Consommation et production responsables	Non	:
Objectif 13: Mesures en faveur du climat	Oui	:
Objectif 14: Vie sous l'eau	Non	↗
Objectif 15: Vie sur terre	Non	→
Objectif 16: Paix, justice, et de fortes institutions	Non	↗
Objectif 17: Partenariats	Non	↗

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 01/07/2024 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat).

Avec les données disponibles, le tableau 1 indique que le groupe des pays de l'OCI ne parviendra à réaliser aucun des ODD pour lesquels des données sont disponibles d'ici 2030 sur la trajectoire actuelle. Bien que des progrès aient été observés en ce qui concerne l'ODD 1 (pas de pauvreté), l'ODD 3 (bonne santé et bien-être), l'ODD 4 (éducation de qualité), l'ODD 6 (eau potable et assainissement), l'ODD 7 (énergie propre et abordable), l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure), l'ODD 14 (vie au-dessous du niveau de l'eau) et l'ODD 16 (paix, justice et institutions fortes) et l'ODD 17 (partenariats), ces améliorations ne sont pas suffisantes pour atteindre les cibles pertinentes des ODD d'ici 2030.

En ce qui concerne l'ODD 2 (zéro faim), l'ODD 8 (travail décent et croissance économique), l'ODD 10 (réduction des inégalités), l'ODD 11 (villes et communautés durables) et l'ODD 15 (vie sur terre), des progrès stagnants ont été enregistrés pour le groupe de pays de l'OCI, ce qui les éloigne de la réalisation de ces cinq ODD.

Le manque de données empêche une analyse complète des ODD 5, 12 et 13. Ainsi, le rapport garde les estimations agrégées au niveau de l'OCI dans les éditions futures, une fois que les données seront disponibles et accessibles sur la base de données des indicateurs mondiaux des ODD maintenue par la DSNU.

Le tableau 2 présente l'évaluation des progrès réalisés par les objectifs sélectionnés pour l'analyse. Dans l'ensemble, les variations des objectifs et des cibles sont proches les unes des autres. On observe cependant quelques différences importantes. En premier lieu, malgré des progrès significatifs dans la réalisation de l'accès aux services et à l'efficacité énergétique(s), les progrès dans l'utilisation des sources d'énergie renouvelables ne sont pas prometteurs pour l'ODD 7 (énergie propre et abordable) dans le groupe des pays de l'OCI.

Deuxièmement, l'OCI a fait de progrès en matière d'accès aux services financiers. Toutefois, des difficultés subsistent en ce qui concerne la croissance économique, la productivité du travail, le taux de chômage et les jeunes sans emploi, éducation ou formation (NEET) dans l'ODD 8 (travail décent et croissance économique), où les progrès sont très lents. Le groupe recule également en matière d'efficacité des ressources matérielles.

Troisièmement, si les progrès sont insuffisants en ce qui concerne la part de l'industrie dans l'emploi et le PIB et la part de l'industrie de haute technologie dans la valeur ajoutée totale de l'industrie, la proportion de la population couverte par au moins un réseau mobile de troisième génération semble être en bonne voie pour l'ODD 9 (soutenir l'industrie, l'innovation et l'infrastructure).

Méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD

Deux méthodes sont utilisées pour illustrer les progrès des ODD. Ces méthodes d'évaluation se concentrent sur les développements dans le temps et non sur l'état actuel des indicateurs. À cet égard, l'objectif principal de l'évaluation des progrès est de mesurer si un indicateur s'est rapproché ou s'est éloigné de l'ODD.

Le progrès des cibles des ODD est estimé en comparant la valeur de l'indicateur en 2000 ou la première année disponible après 2000 à la valeur de l'indicateur en 2023 ou la dernière année disponible avant 2023 sur la base du taux de croissance annuel exponentiel. On peut donc calculer le progrès global du groupe de pays de l'OCI en tant que moyenne arithmétique de tous les indicateurs pour lesquels le progrès peut être estimé. Dans cette estimation, chaque ODD est couvert par un nombre maximum d'objectifs qui ont des indicateurs avec des données sur plus de 50% des pays et chaque objectif est représenté par au moins un indicateur.

Étant donné que seul un nombre limité d'indicateurs des ODD sont assortis d'objectifs quantifiés et mesurables explicites, deux méthodes sont mises au point pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs.

Tableau 2: Visualisation des tendances des ODD et des cibles pour les pays de l'OCI

ODD	Tendance
Objectif 1: Pas de pauvreté	↗
Pauvreté extrême	↗
Protection sociale	↗
Accès aux services de base	↗
Résilience aux catastrophes	↗
Mobilisation de ressources pour l'éducation	→
Objectif 2: Zéro faim	→
Sous-alimentation et sécurité alimentaire	→
Malnutrition	→
Investissements dans l'agriculture	→
Objectif 3: Bon état de santé et de bien-être	↗
Mortalité maternelle	↗
Mortalité infantile	↗
Maladies transmissibles	→
Maladies non transmissibles et santé mentale	→
Consommation d'alcool	→
Décès dus aux accidents de la route	→
Santé en matière de procréation	→
Couverture des soins de santé	↗
Décès par empoisonnement accidentel	↗
Lutte anti-tabac	↗
Couverture vaccinale	↗
Densité des travailleurs de la santé	↗
Objectif 4: Éducation de qualité	↗
Taux d'achèvement	↗
Participation à l'éducation préscolaire	↗
L'égalité d'accès à l'éducation	↑
Enseignants qualifiés	↗

Tableau 2: Visualisation des tendances des ODD et des cibles pour les pays de l'OCI

ODD	Tendance
Objectif 5: Égalité entre les sexes	:
Les femmes aux commandes	↑
Objectif 6: Eau potable et assainissement	↗
Eau potable	↗
Accès à l'hygiène	↗
Efficacité de l'utilisation de l'eau	↗
Objectif 7: Énergie non polluante et abordable	↗
Accès aux services énergétiques	↑
Part des énergies renouvelables	→
Efficacité énergétique	→
Investir dans les infrastructures d'énergie renouvelable	↑
Objectif 8: Travail décent et croissance économique	→
Croissance économique par habitant	→
Croissance de la productivité du travail	→
Efficacité des ressources au niveau de la consommation	↓
Le taux de chômage	→
NEET chez les jeunes	→
Accès aux services financiers	↗
Objectif 9: Industrie, innovation et infrastructure	↗
Part de l'industrie dans l'emploi et le PIB	→
Émissions de dioxyde de carbone	↗
Recherche et développement	↗
Fabrication de haute technologie	→
Couverture mobile de troisième génération	↑
Objectif 10: Réduction des inégalités	→
Inclusion économique	→
Inégalité des revenus	→
Réfugiés par pays d'origine	→
Frais de transfert de fonds	↗

Tableau 2: Visualisation des tendances des ODD et des cibles pour les pays de l'OCI

ODD	Tendance
Objectif 11: Villes et communautés durables	→
Logement et services de base	→
Résilience aux catastrophes	↗
Qualité de l'air	→
Objectif 12: Consommation et production responsables	:
Efficacité des ressources au niveau de la consommation	↓
Investir dans les infrastructures d'énergie renouvelable	↑
Objectif 13: Mesures en faveur du climat	:
Résilience aux catastrophes	↗
Objectif 14: Vie sous l'eau	↗
Pollution marine	↑
Conservation marine	↗
Pêche durable	→
Objectif 15: Vie sur terre	→
Écosystèmes terrestres et d'eaux douces intérieures	→
Gestion durable des forêts	→
Écosystèmes de montagne	↗
Risque d'extinction des espèces	→
Objectif 16: Paix, justice, et de fortes institutions	↗
Homicides intentionnels	↗
Détenus non condamnés	→
Corruption	↗
Dépenses publiques	↗
Objectif 17: Partenariats	↗
Budget national financée par les impôts intérieurs	→
Service de la dette	↗
Moyenne tarifaire mondiale pondérée	↗
Entrées d'IDE	↗

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 01/07/2024 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat).

Pour les indicateurs assortis d'objectifs quantitatifs, la tendance actuelle estimée pour chaque indicateur est comparée à la tendance requise ou théorique nécessaire pour atteindre l'objectif quantitatif. Pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs, le taux annuel de progrès est appliqué pour mesurer les progrès des ODD. Des stratégies similaires sont également employées par Eurostat (2023), la CESAP (2023) et le rapport sur le développement durable (Sachs et al., 2023).

Méthode 1: Indicateurs ayant des objectifs quantitatifs

Cette méthode se compose de trois étapes. À l'étape 1, la tendance actuelle estimée pour chaque indicateur est calculée sur la base du taux de croissance annuel exponentiel (EAGR) en utilisant la formule suivante :

$$EAGR_a = \frac{\ln(A_t/A_{t_0})}{t - t_0}$$

Où t_0 = Année de base, t = année la plus récente, A_{t_0} = valeur de l'indicateur dans l'année de base, A_t = valeur de l'indicateur au cours de l'année la plus récente.

Étant donné que de nombreuses variables varient de façon continue plutôt que par étapes, *EAGR* on choisit cette méthode pour mesurer les progrès du suivi. *EAGR* évalue non seulement le rythme mais aussi la direction de l'évolution d'un indicateur. Elle est basée sur les données de la première et de la dernière année de la période analysée, qui doit être d'une durée minimale de 5 ans.

À l'étape 2, la valeur tendancielle requise ou théorique nécessaire pour atteindre l'objectif quantitatif est calculée en utilisant la formule suivante :

$$EAGR_r = \frac{\ln(B_{t_1}/A_{t_0})}{t_1 - t_0}$$

Où : t_0 = Année de base, t_1 = année cible, A_{t_0} = valeur de l'indicateur dans l'année de base, B_{t_1} = valeur de l'indicateur dans l'année cible.

Dans l'étape finale, le rapport entre le taux de croissance réel et le taux de croissance requis est calculé comme suit :

$$R_{a/r} = \frac{EAGR_a}{EAGR_r}$$

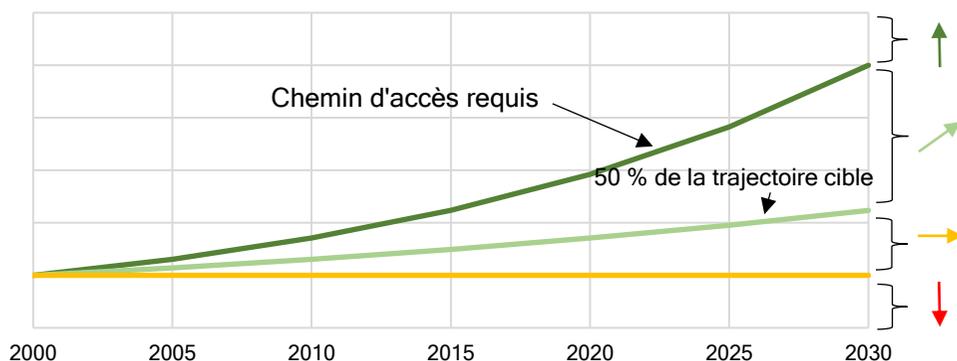
Sur la base de ce calcul final, si le rapport entre le taux de croissance réel et le taux de croissance requis est de 100% ou plus, l'indicateur montre des " progrès significatifs vers la réalisation des ODD " et le groupe des pays de l'OCI est sur la voie qui le mènera vers la cible fixée par l'indicateur correspondant pour les ODD.

Si le ratio est d'au moins 50 % mais inférieur à 100 %, la tendance montre une "progression modérée vers les ODD", et si le ratio est d'au moins 0 % mais inférieur à 50 %, la tendance montre une "progression stagnante vers les ODD", ce qui rend les objectifs hors de portée d'ici 2030. Des ratios négatifs signifient que la tendance prend le sens inverse et qu'elle est considérée comme un "mouvement s'éloignant de l'ODD". Cette méthodologie est illustrée dans le graphique 2.

Dans cette méthode, les objectifs quantitatifs sont explicitement mentionnés dans les ODD. La première exception est l'objectif de taux de croissance annuel du PIB réel par habitant pour les pays de l'OCI qui ne sont pas classés dans le groupe des PMA (non OCI-PMA). Pour les pays non membres de l'OCI-PMA, l'objectif est défini à 5% par an pour obtenir une meilleure comparaison au sein de l'OCI. De plus, comme cet indicateur est déjà mesuré comme taux de croissance annuel, la moyenne arithmétique de 2000-2022 est utilisée comme suit $EAGR_a$. La deuxième exception est le taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée. Les mêmes objectifs et la même méthodologie de taux de croissance annuel du PIB réel par habitant sont appliqués pour cet indicateur. Pour obtenir des résultats raisonnables à partir des calculs effectués, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Si l'objectif est fixé à 0 % pour un indicateur (par exemple, la proportion de la population en dessous du seuil international de pauvreté), on suppose une valeur cible de 1 % car elle permet déjà de maintenir le niveau de réalisation des ODD. De plus, si le premier point de données est 0 dans un indicateur, alors le premier point non nul est choisi comme année de base.
- Si l'objectif est fixé à 100 %, on suppose une valeur cible de 95 % car elle maintient déjà le niveau de réalisation des ODD.

Graphique 2: Méthodologie des tendances des ODD pour les indicateurs à objectifs quantitatifs



Méthode 2: Indicateurs sans objectifs quantitatifs

L'évaluation des tendances pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs est basée sur le taux de croissance annuel exponentiel (EAGR), en utilisant la formule suivante:

$$EAGR = \frac{\ln(A_t/A_{t_0})}{t - t_0}$$

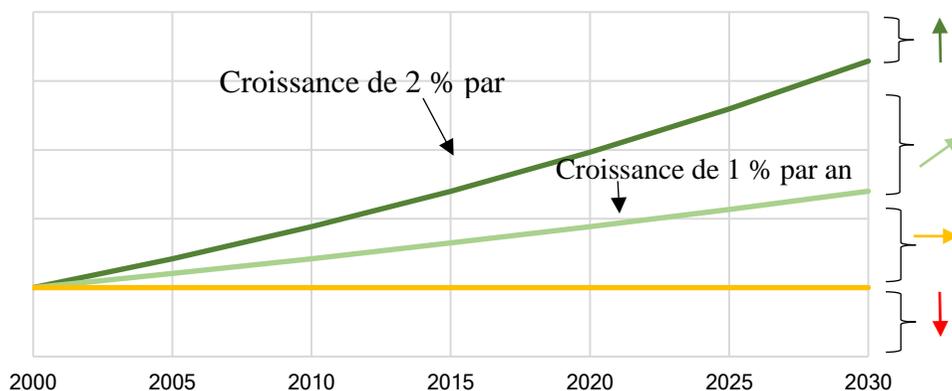
Où : t_0 = Année de base, t = année la plus récente, A_{t_0} = valeur de l'indicateur dans l'année de base, A_t = valeur de l'indicateur au cours de l'année la plus récente. Elle est basée sur les données de la première et de la dernière année de la période analysée, qui doit être d'une durée minimale de cinq ans.

Comparer la tendance des indicateurs avec l'orientation souhaitée est le seul moyen possible d'estimer les progrès vers les ODD pour les indicateurs sans cibles.

Le taux de croissance annuel observé est comparé aux seuils suivants :

- un changement de 2 % ou plus par an dans la direction souhaitée est considéré comme un "progrès significatif vers les ODD";
- un changement de plus de 1% mais de moins de 2% (y compris 1%) par an dans la direction souhaitée est considéré comme un "progrès modéré vers l'ODD" ;
- un changement de plus de 0% mais de moins de 1% (y compris 0%) par an dans la direction souhaitée est considéré comme un "progrès stagnant vers l'ODD" ;
- un changement dans le le sens inverse est considéré comme un "éloignement de l'ODD".

Graphique 3: Méthodologie des tendances des ODD pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs



Cette stratégie de seuil fournit des variations suffisantes causant un nombre suffisant de pays se retrouvant dans les quatre catégories. Eurostat (2023) utilise également une stratégie de seuil similaire, mais avec des seuils plus petits. La méthodologie pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs est visualisée dans le graphique 3.

Méthode de calcul des scores moyens au niveau des objectifs

Les valeurs de progrès estimées pour les indicateurs sont insérées dans une fonction de scoring afin de calculer le progrès moyen estimé pour les ODD. Les scores moyens au niveau de l'objectif sont calculés entant que moyenne arithmétique des scores individuels des indicateurs choisis pour le suivi de l'objectif respectif. Ces scores au niveau des objectifs vont de 0 (pire score) à 4 (meilleur score) conformément au système à 4 flèches pour indiquer l'évaluation des progrès des ODD. Les fonctions de scoring utilisent des seuils plus larges que les seuils utilisés dans le calcul de *EAGR* et $R_{a/r}$ pour permettre une plus grande variabilité des scores. Les deux points de seuil sont conçus en harmonie pour garantir que les indicateurs avec et sans objectifs quantitatifs ont la même valeur de référence dans le calcul du score moyen au niveau de l'objectif.

Pour les indicateurs assortis d'objectifs quantitatifs, chaque tendance de l'indicateur est d'abord normalisée sur une échelle de 0 à 4 de façon linéaire. Les indicateurs décroissants reçoivent une valeur entre 0 et 1, où $R_{a/r}$ une valeur de -50% ou moins reçoit un score de 0. Les tendances de l'indicateur qui montrent une "stagnation des progrès vers les ODD" reçoivent une valeur entre 1 et 2, où $R_{a/r}$ 0% reçoit un score de 1. Les indicateurs qui montrent une "progression modérée vers les ODD" reçoivent une valeur entre 2 et 3, où $R_{a/r}$ 50% reçoivent un score de 2. Les indicateurs qui montrent des "progrès significatifs vers la réalisation des ODD" ou "sur la bonne voie" reçoivent des valeurs comprises entre 3 et 4, où $R_{a/r}$ de 100% reçoit la note 3 et $R_{a/r}$ de 150% ou plus reçoit un score de 4. Les indicateurs qui atteignent déjà les ODD reçoivent un score de 3,5 exactement, ce qui correspond à la moyenne de l'intervalle 3-4. La fonction du score est continuellement linéaire dans son ensemble.

Pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs, la tendance de chaque indicateur est également normalisée sur une échelle de 0 à 4, conformément au système de 4 flèches pour l'évaluation des progrès des ODD. Les indicateurs décroissants reçoivent une valeur entre 0 et 1, où *EAGR* une valeur de -1% ou moins reçoit un score de 0. Les tendances de l'indicateur qui montrent une "stagnation des progrès vers les ODD" reçoivent une valeur entre 1 et 2, où *EAGR* 0% reçoit un score de 1.

Les indicateurs qui montrent une "progression modérée vers les ODD" reçoivent une valeur entre 2 et 3, où *EAGR*1% reçoivent un score de 2. Les indicateurs qui montrent des "progrès significatifs vers les ODD" reçoivent des valeurs comprises entre 3 et 4, où *EAGR* 2% reçoit la note 3 et *EAGR* de 3% ou plus reçoit un score de 4. Les indicateurs qui atteignent déjà les ODD reçoivent un score de 3,5 exactement, ce qui correspond à la moyenne de l'intervalle 3-4. La fonction du score est continuellement linéaire dans son ensemble.

Pour calculer la tendance globale de l'objectif, un score au niveau de l'objectif est d'abord estimé en utilisant la moyenne arithmétique des indicateurs lorsque la progression de l'objectif est mesurée par plusieurs indicateurs. Sinon, le score de l'indicateur est considéré comme le score cible. Les scores globaux des objectifs sont ensuite calculés comme une moyenne arithmétique des valeurs réévaluées des objectifs. Une moyenne comprise entre 0-1 correspond à un " mouvement s'éloignant des ODD ", 1-2 à un " progrès stagnant vers les ODD ", 2-3 à un " progrès modéré vers les ODD " et 3-4 à un " progrès significatif vers les ODD ". Les tendances sont rapportées au niveau des ODD uniquement si des données de tendance sont disponibles pour au moins trois cibles sous un objectif.

Les indicateurs disponibles se sont révélés insuffisants pour calculer un score moyen significatif pour les ODD 5, 12 et 13. C'est pourquoi leurs tendances sont marquées du signe ":" Les tableaux de l'annexe 2 fournissent la liste complète des indicateurs utilisés pour calculer les tendances des ODD ainsi que la source des données et les valeurs cibles respectives, le cas échéant.

ODD 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

La pauvreté est une privation prononcée de bien-être et associée à une mauvaise santé, à un faible niveau d'éducation et au chômage. En conséquence, les populations pauvres perdent des opportunités d'exercer pleinement leur potentiel, de bénéficier à la société et d'atteindre le bien-être dans la vie. La théorie du “piège de la pauvreté”, largement utilisée dans la littérature sur l'économie du développement, suppose que les économies à faible revenu, en particulier les pays les moins avancés (PMA), sont piégées dans le cycle de la pauvreté. À cet égard, les mesures politiques sont essentielles pour une distribution équitable et efficace des ressources disponibles aux gouvernements nationaux/sous-nationaux, ainsi que pour améliorer la coopération entre les secteurs en mettant l'accent sur l'éducation, la protection sociale et les autres besoins fondamentaux universels.

En fait, la lutte contre la pauvreté est un ensemble de mesures comprenant des objectifs sociaux et humanitaires d'une part et des objectifs économiques d'autre part. L'ODD 1 vise à éradiquer toutes les formes d'extrême pauvreté d'ici 2030 et appelle à l'égalité des droits et à l'accès aux ressources pour tous les groupes de la population. Il s'agit notamment de réduire l'extrême pauvreté et les autres formes de pauvreté économique, de mettre en œuvre des plans de protection sociale, de promouvoir un accès équitable aux services de base, de renforcer la résilience, de diminuer l'exposition et la vulnérabilité aux événements extrêmes liés au climat et d'élaborer des stratégies favorables aux pauvres et tenant compte des spécificités de chaque sexe.

Dans l'ensemble, les pays de l'OCI ont réalisé des progrès modérés dans l'éradication de l'extrême pauvreté et des autres formes de pauvreté, mais ces progrès ne sont pas suffisants pour atteindre l'objectif de mettre fin à toutes les formes de pauvreté d'ici 2030.

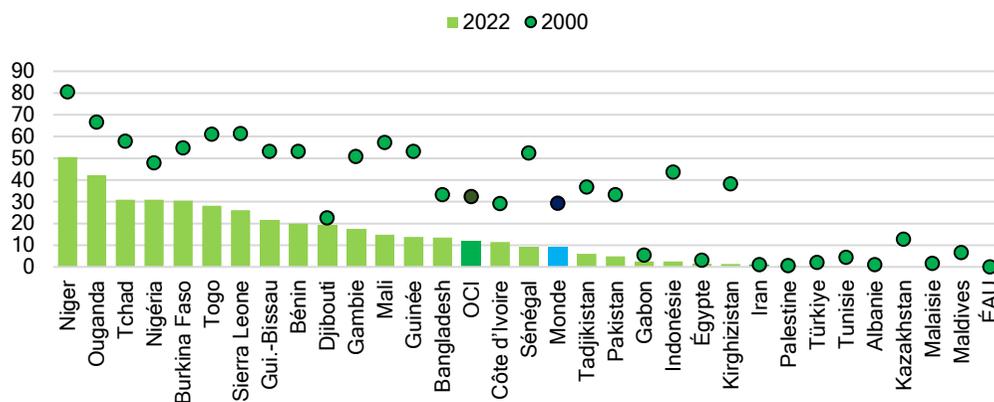
Des efforts plus intenses en matière de réduction de la pauvreté sont essentiels dans les pays de l'OCI

On entend par extrême pauvreté le fait de vivre avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté défini au niveau international. Historiquement, ce seuil a été fixé à un dollar par jour à la parité de pouvoir d'achat (PPA) de 1985 et a été systématiquement utilisé depuis 1990. Définir la pauvreté avec précision est un défi en raison de l'évolution des circonstances économiques et nécessite des ajustements des mesures de la pauvreté au fil du temps. À cet égard, le seuil de pauvreté international a été porté à 1,25 dollars par jour en 2008, à la parité de 2005, et a été utilisé pour le reste de la période des objectifs du Millénaire pour le développement, qui s'est terminée en 2015. Alors que la mesure initiale "un dollar

par jour" était basée sur une moyenne des huit pays les plus pauvres, les 1,25 dollars par jour représentent la moyenne des seuils nationaux de pauvreté pour les 15 pays les plus pauvres du monde sur la base de leur niveau de consommation par habitant. Actuellement, l'extrême pauvreté est définie comme le pourcentage de la population vivant avec moins de 2,15 dollars par jour à PPA 2017 (DSNU, métadonnées sur les ODD).

De 2000 à 2019, le pourcentage de la population mondiale vivant en dessous du seuil de pauvreté international a diminué de 29,2% à 8,9%. Les projections pré-pandémiques indiquaient que cette proportion continuerait à diminuer pour atteindre 8,2 % en 2020 et 7,8 % en 2021 (World Bank, 2022). Toutefois, l'apparition soudaine de la pandémie de COVID-19 a considérablement compromis les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté, entraînant une augmentation de la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, qui atteindra 9,5 % en 2021. En 2022, ce taux était retombé à 9 %, proche du niveau d'avant la pandémie, et l'impact négatif de la pandémie commençait à se réduire (graphique 4).

Graphique 4: Proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté international (%), 2000 vs. 2022



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

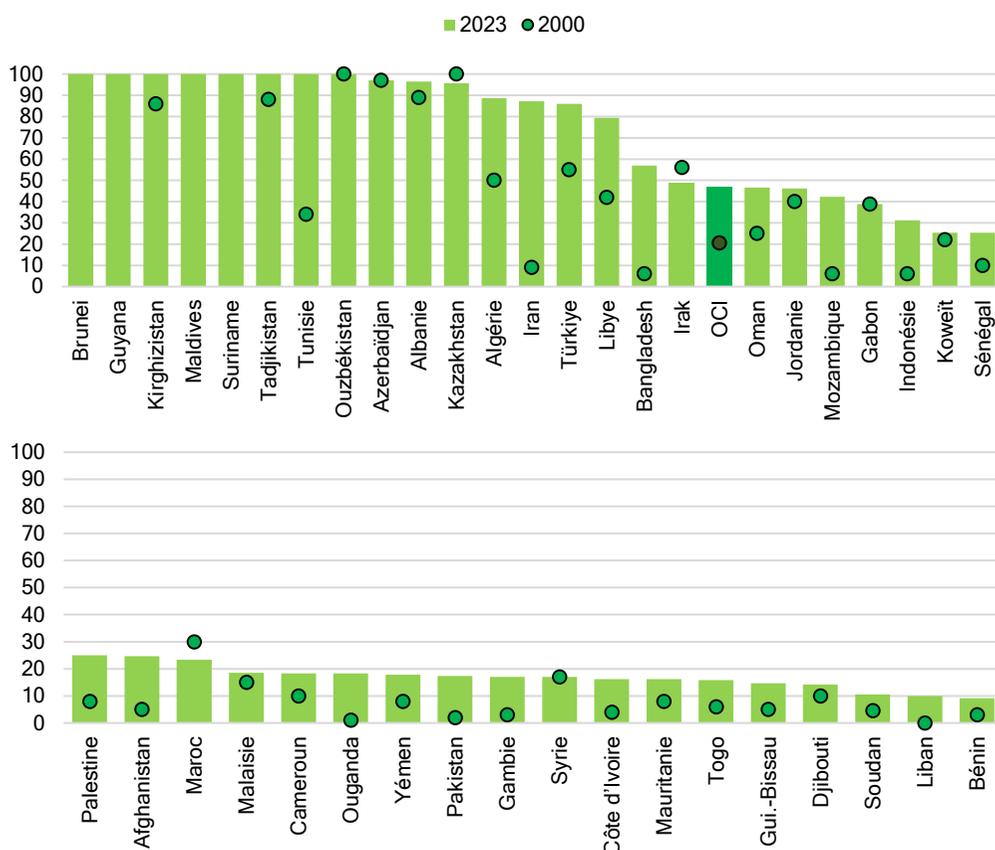
L'objectif 1.1 de l'ODD vise l'éradication complète de l'extrême pauvreté d'ici à 2030. Dans les années 2000, environ 32,3 % de la population des pays de l'OCI vivait avec moins de 2,15 dollars par jour, selon des données provenant de 30 pays de l'OCI. En 2022, ce chiffre a diminué à 11,7%. Au niveau national, neuf pays de l'OCI - l'Albanie, le Kazakhstan, la Malaisie, les Maldives, les Émirats arabes unis, la Tunisie, la Turquie, la Palestine et l'Iran - ont déjà atteint l'ODD 1.1 (zéro extrême pauvreté) d'ici 2022, ou leurs taux d'extrême pauvreté sont bien inférieurs à 1 %. D'ici 2030, quatre autres pays de l'OCI - le Kirghizistan, le Tadjikistan,

l'Égypte et l'Indonésie - devraient atteindre la cible de l'ODD 1.1. En revanche, selon les données les plus récentes, plus de 30 % de la population du Niger, de l'Ouganda, du Tchad, du Nigeria et du Burkina Faso vit encore dans l'extrême pauvreté (graphique 4).

La couverture des pensions devrait être étendue à une plus grande partie de la population ayant droit à une pension

Les systèmes de protection sociale comprennent des mesures contributives et non contributives pour les enfants, les femmes enceintes et les nouveau-nés, les personnes en âge de travailler, les personnes âgées, les victimes d'accidents du travail et les personnes handicapées. Les niveaux de protection sociale fournissent au moins un niveau de base dans toutes les principales éventualités du cycle de vie, comme défini dans la recommandation 2012 sur les niveaux de protection sociale (n° 202) mentionnée dans l'ODD 1.3 (DSNU, métadonnées des ODD).

Graphique 5: Proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite et recevant une pension (%), 2000 vs. 2023



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 01/07/2024 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

Le graphique 5 montre la proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite qui perçoit une pension. Sur la base des données disponibles pour 44 pays de l'OCI, la proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite et bénéficiant d'une pension dans le groupe des pays de l'OCI est passée de 20,5% en 2000 à 46,9% en 2023. En outre, huit pays de l'OCI (Brunei Darussalam, Guyana, Kirghizstan, Maldives, Suriname, Tadjikistan, Tunisie et Ouzbékistan) avaient une couverture de 100%. Ils sont suivis par l'Azerbaïdjan (97 %), l'Albanie (96,5 %) et le Kazakhstan (95,7 %). D'ici 2030, l'Iran, l'Algérie, le Bangladesh, la Libye et la Turquie devraient atteindre un taux de couverture de 100 % si les progrès réalisés entre 2000 et 2023 se poursuivent au même rythme. Dans l'ensemble, les pays de l'OCI ont réalisé des progrès visibles en termes de population ayant dépassé l'âge de la retraite et bénéficiant des paiements de pension (graphique 5).

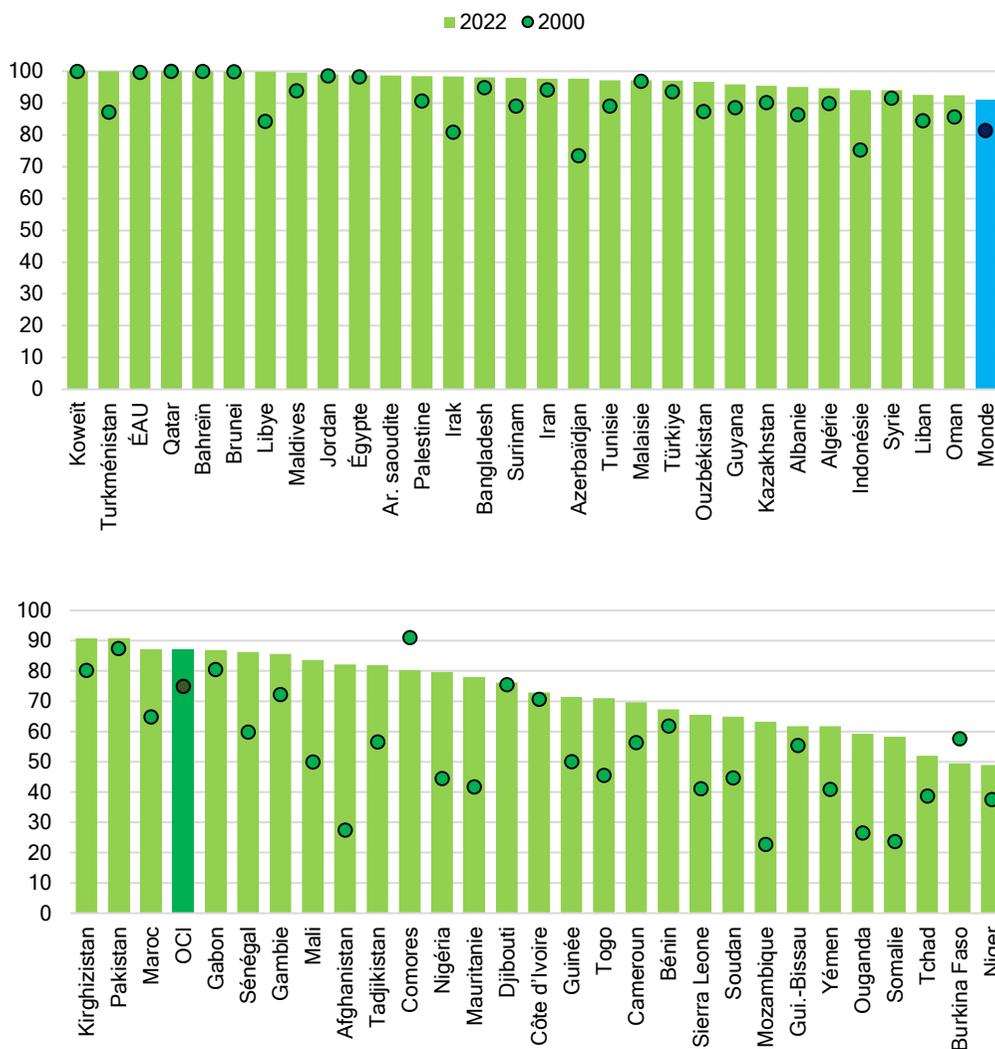
L'accès aux services de base d'eau potable doit être disponible pour toute la population.

En 2022, 29 pays de l'OCI ont fourni un accès aux services d'eau potable de base à plus de 91% de leur population, ce qui était supérieur à la moyenne mondiale. Parmi eux, huit pays de l'OCI (le Koweït, le Turkménistan, les Émirats arabes unis, le Qatar, le Bahreïn, le Brunei Darussalam, la Libye et les Maldives) ont fourni à toutes leurs populations un accès aux services d'eau potable de base en 2022. Si la tendance actuelle se poursuit, l'ensemble de la population de neuf autres pays de l'OCI devrait avoir accès à des installations d'eau potable de base d'ici à 2030. En revanche, d'ici 2022, au moins un quart de la population dans 15 pays de l'OCI n'avait pas accès aux services d'eau potable de base en 2022 (graphique 6).

Les pays de l'OCI ont besoin de prendre des actions urgentes pour augmenter l'allocation des dépenses publiques totales pour l'éducation dans une proportion de 15 à 20 %.

La mobilisation efficace des ressources publiques est un élément essentiel des stratégies de lutte contre la pauvreté. L'éducation, la santé et d'autres services sociaux, sont nécessaires au développement durable. Comme l'ODD 1.a.2 ne spécifie pas un objectif quantifiable, les objectifs de référence fixés dans les documents internationaux pertinents ont été utilisés comme objectifs de référence pour notre analyse. Dans ce contexte, l'initiative Éducation 2030, la déclaration d'Incheon et le cadre d'action pour la mise en œuvre de l'ODD 4 préconisent tous l'affectation des dépenses publiques totales consacrées à l'éducation dans une fourchette de 15 à 20 %, ce qui équivaut en moyenne à 4 à 6 % du PIB d'un pays.

Graphique 6: Proportion de la population utilisant les services de base de l'eau potable (%), 2000 vs. 2022

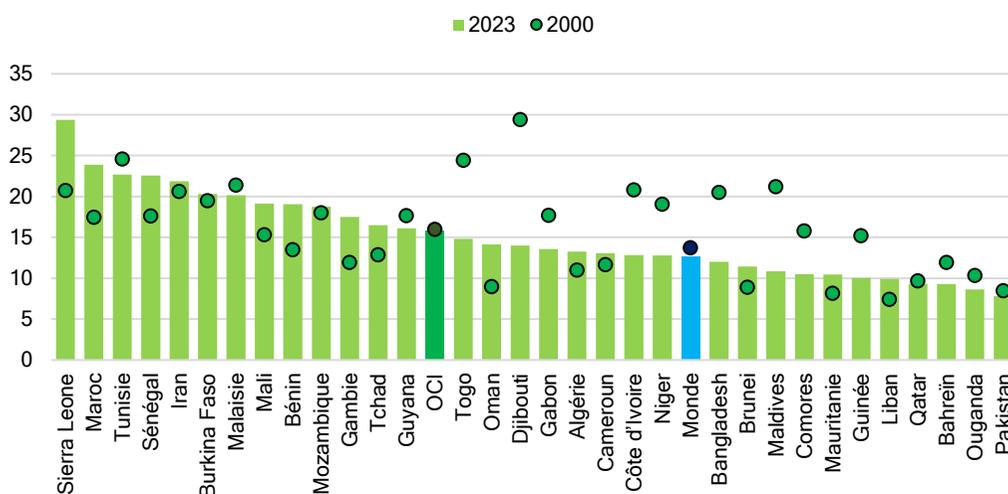


Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

Les dépenses totales du gouvernement pour l'éducation ont légèrement diminué de 16% en 2000 à 15,8% en 2023 dans l'OCI, atteignant toujours l'objectif fixé par la Déclaration d'Incheon. Globalement, ce ratio a légèrement diminué, passant de 13,7 % à 12,6 %, soit un niveau inférieur à l'objectif d'Incheon. Le nombre de pays de l'OCI dont les dépenses d'éducation se situent dans la fourchette de 15% à 20 % des dépenses publiques totales ou au-dessus a également diminué de 19 en 2000 à 14 sur 32 pays avec des données disponibles en 2023 (graphique 7).

Parmi les 16 pays de l'OCI qui ont affiché une tendance à la baisse au cours de la période 2000-2023, quatre (Tunisie, Malaisie, Guyana et Togo) avaient déjà atteint la fourchette souhaitée de 15 à 20 % des dépenses publiques totales en éducation d'ici 2023. D'autre part, la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation dans les dépenses publiques totales a augmenté dans 16 pays de l'OCI au cours de la période 2000-2023. Les progrès ont été particulièrement remarquables pour cinq pays de l'OCI (Sierra Leone, Maroc, Gambie, Bénin et Oman), avec des augmentations de plus de 5 points de pourcentage sur la même période (graphique 7).

Graphique 7: Proportion de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, à l'éducation (%), 2000 vs. 2023



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

ODD 2. Éliminer la faim, assurer une sécurité alimentaire et une meilleure nutrition et promouvoir l'agriculture durable

De nombreuses personnes dans le monde souffrent de la faim, qui est l'une des principales causes de décès dans les pays à faible revenu. De plus, les enfants du monde entier sont exposés à de graves problèmes de santé dus à la malnutrition et leur développement physique et cognitif est particulièrement affecté. L'ODD 2, élaboré pour relever ces défis, comprend des cibles visant à réduire ou à éliminer les effets négatifs de la faim, en mettant l'accent sur la promotion de l'accès universel à des aliments nutritifs, l'augmentation de la productivité des producteurs de denrées alimentaires, la promotion de pratiques résilientes et durables dans l'agriculture et l'investissement dans la recherche et le développement technologique dans le domaine de l'agriculture.

Les pays de l'OCI ont montré une stagnation des progrès vers l'ODD 2 et ces progrès sont trop lents pour que l'objectif soit atteint d'ici 2030. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine, la forte inflation mondiale, les inégalités et le changement climatique ont encore compliqué ces efforts ces dernières années. Dans ce contexte, il sera important que le soutien financier, notamment par le biais de fonds gouvernementaux et de la coopération internationale, se concentre sur l'amélioration de l'efficacité de la production alimentaire. Les petites entreprises agroalimentaires et les agriculteurs doivent faire l'objet d'une attention particulière afin de s'assurer qu'ils reçoivent le soutien et les ressources nécessaires.

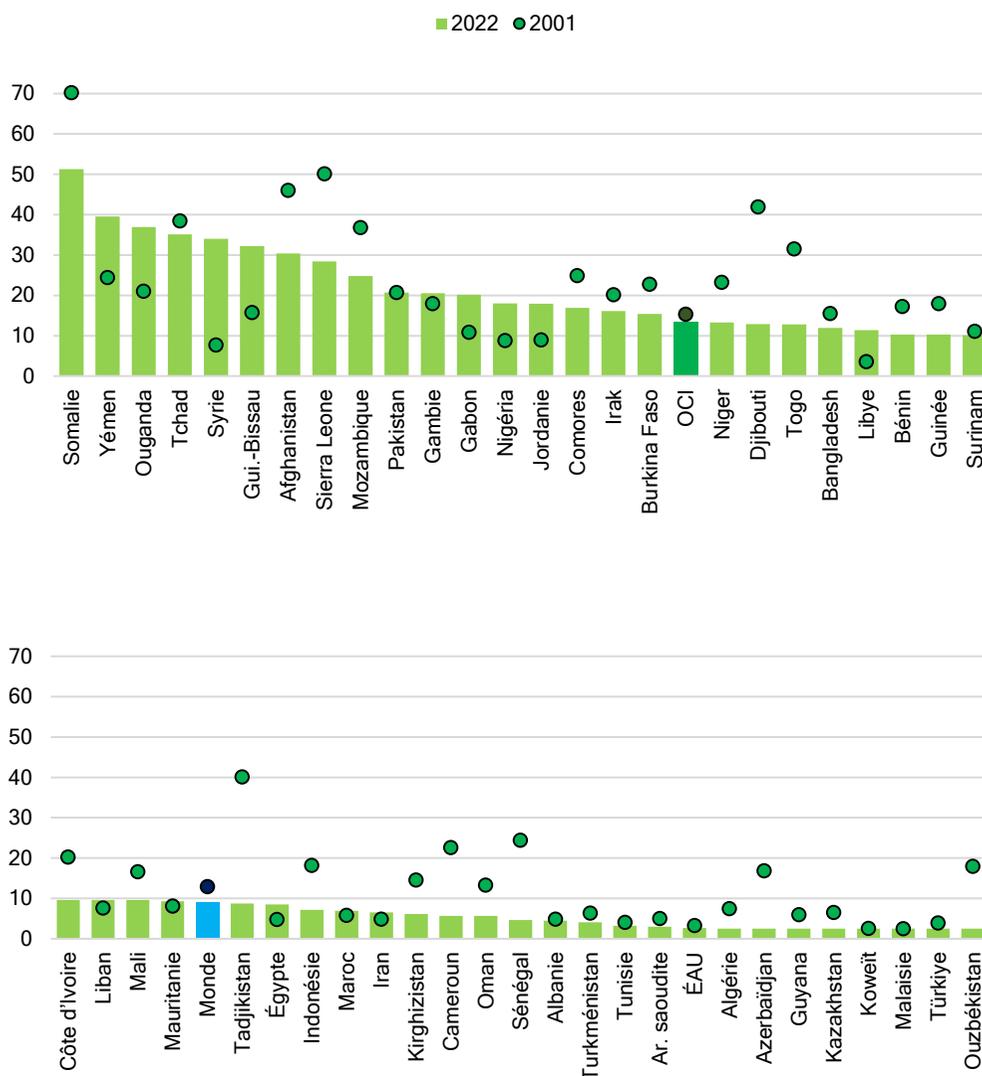
Des progrès supplémentaires sont nécessaires pour éliminer la sous-alimentation.

L'objectif 2.1 des ODD prévoit l'élimination totale de la prévalence de la sous-alimentation d'ici 2030. La proportion de personnes sous-nourries par rapport à la population totale est un indicateur clé pour mesurer les progrès réalisés dans ce domaine. Cet indicateur est une estimation de la proportion de la population dont la consommation alimentaire habituelle est insuffisante pour fournir les niveaux d'énergie alimentaire nécessaires pour mener une vie normalement active et saine (DSNU, métadonnées des ODD).

Entre 2001 et 2022, la prévalence de la sous-alimentation dans les pays de l'OCI en tant que groupe a diminué de 15,3% à 13,5% de la population totale. Au cours de la même période, la moyenne mondiale est passée de 12,9 % à 9,1 %. Les données concernant 51 pays de l'OCI révèlent que huit d'entre eux (Algérie, Azerbaïdjan, Guyana, Kazakhstan, Koweït, Malaisie, Türkiye et Ouzbékistan) ont déjà atteint l'objectif "zéro sous-alimentation d'ici 2030", la proportion de personnes sous-alimentées étant inférieure à 2,5 % de leur population totale en

2022. En outre, trois autres pays de l'OCI (l'Arabie saoudite, le Sénégal et les Émirats arabes unis) devraient atteindre cet objectif d'ici 2030. Toutefois, les progrès réalisés dans les autres pays de l'OCI restent insuffisants pour atteindre l'objectif s'ils continuent à progresser au même rythme dans l'éradication de la sous-alimentation. Pendant ce temps, 14 des 51 pays de l'OCI avec des données disponibles ont démontré une régression dans la lutte contre la prévalence de la sous-alimentation (graphique 8).

Graphique 8: Prévalence de la sous-alimentation (%), 2001 vs. 2022

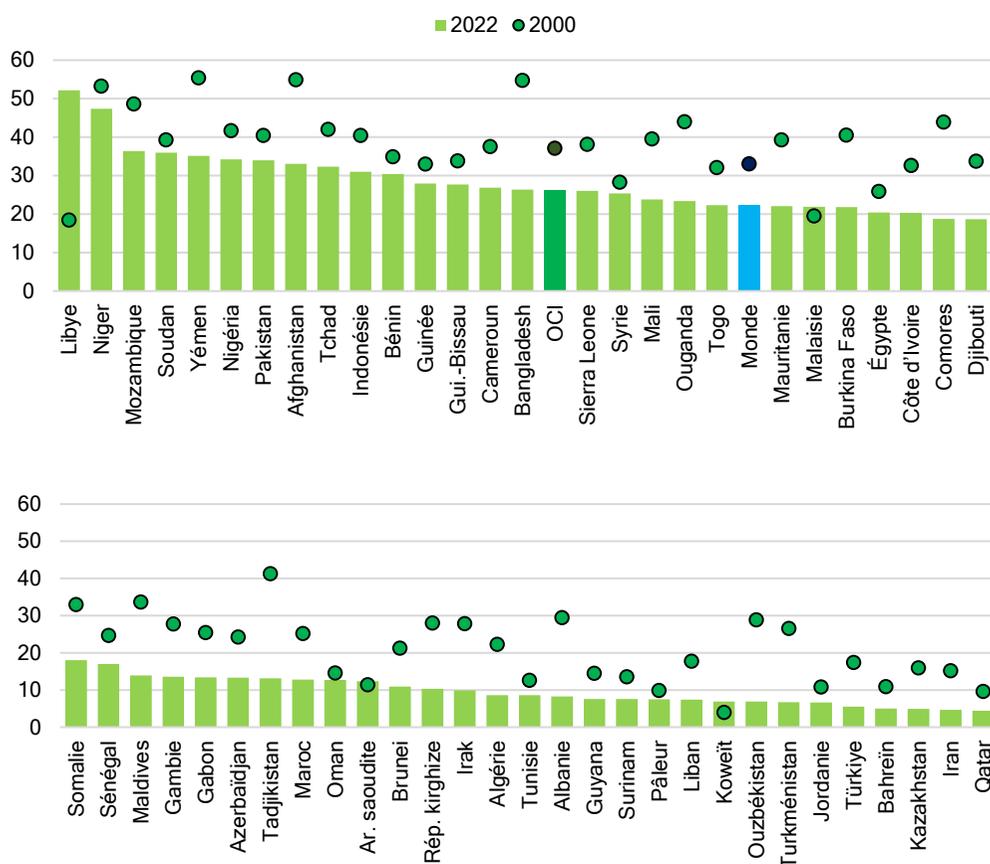


Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

Les retards de croissance et l'émaciation chez les enfants ont diminué, mais pas suffisamment pour mettre fin à toutes les formes de malnutrition.

La prévalence de la malnutrition (sous forme de surcharge pondérale, d'émaciation et de retard de croissance) mesure la part de résultat de la faim par opposition à la sous-alimentation qui en détermine la cause. Il est important d'étudier le retard de croissance car c'est l'une des causes sous-jacentes de la mortalité infantile. Les enfants souffrant d'un retard de croissance risquent de ne jamais atteindre leur taille maximale et leur cerveau ne pourra jamais développer tout son potentiel cognitif (WHO, 2017). Si l'objectif intermédiaire des ODD consiste à réduire d'ici 2025 la prévalence du retard de croissance chez les enfants de 40 % par rapport à son niveau de 2012, l'objectif à long terme consiste à éliminer le retard de croissance, le surpoids et toutes les autres formes de malnutrition chez les enfants d'ici 2030.

Graphique 9: Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave (%), 2000 vs 2022



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

La proportion d'enfants modérément ou sévèrement retardés dans le groupe des pays de l'OCI a diminué de 37% à 26,1% entre 2000 et 2022. De même, la moyenne mondiale est passée de 33% à 22,3% au cours de la même période. Au niveau des pays, neuf pays (Kazakhstan, Iraq, Albanie, Tadjikistan, Ouzbékistan, Guyana, Turkménistan, Comores et Türkiye) ont réussi à réduire la prévalence du retard de croissance chez les enfants de 40 % ou plus par rapport aux niveaux de 2012. Malheureusement, aucun pays de l'OCI n'a fait suffisamment de progrès pour assurer l'élimination complète des retards de croissance chez les enfants d'ici 2030. En outre, quatre pays de l'OCI ont vu leur situation se détériorer depuis 2000 (graphique 9).

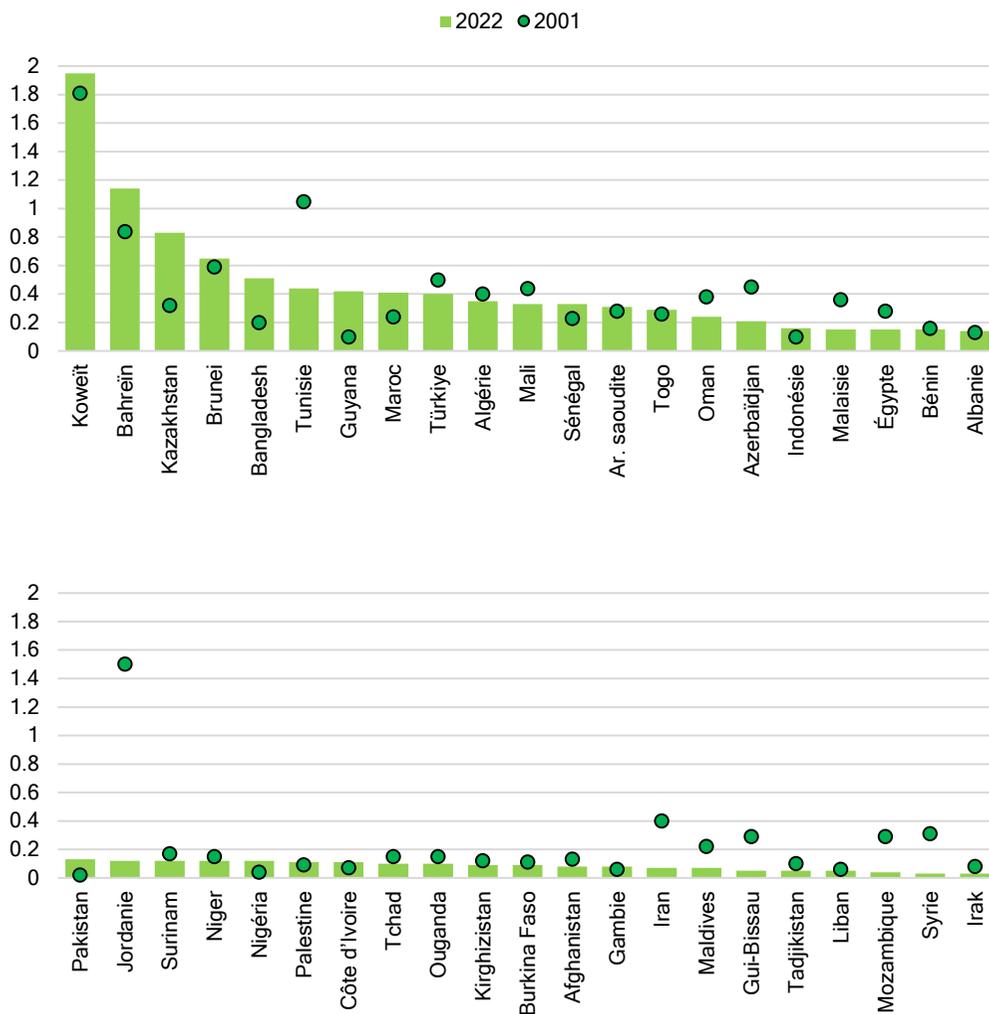
Des tendances similaires ont également été observées dans la "prévalence du surpoids (poids pour la taille $>+2$ écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS))" et la "prévalence de l'émaciation (poids pour la taille <-2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS))" chez les enfants âgés de moins de 5 ans. Presque aucun pays de l'OCI n'atteindra l'objectif de mettre fin à toutes les formes de malnutrition d'ici 2030 au rythme des progrès réalisés jusqu'à présent.

Les pays de l'OCI devraient accroître le financement des projets de recherche pour promouvoir l'agriculture durable

L'objectif 2.a de l'ODD met l'accent sur la nécessité d'accroître les investissements dans le secteur agricole, y compris la recherche et le développement technologique, l'amélioration des infrastructures et la création de banques de gènes pour les plantes et l'élevage, en particulier dans les PMA, d'ici 2030. L'indice d'orientation de l'agriculture (AOI) est défini comme la proportion des dépenses publiques consacrées à l'agriculture divisée par la part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans le PIB. Une valeur AOI supérieure à 1 indique que le secteur agricole reçoit une part plus élevée des dépenses publiques par rapport à sa valeur économique, tandis qu'une valeur inférieure à 1 suggère une orientation plus faible vers l'agriculture. Un AOI de 1 reflète la neutralité dans l'orientation d'un gouvernement vers le secteur agricole.

En 2022, parmi les 42 pays de l'OCI disposant de données disponibles, le Koweït (2) et Bahreïn (1.1) étaient les seuls à avoir des valeurs d'AOI supérieures à 1, ce qui indique une orientation plus élevée vers l'agriculture. Ils étaient suivis par le Kazakhstan (0,8), le Brunei Darussalam (0,7) et le Bangladesh (0,5). Inversement, 25 pays de l'OCI ont connu une baisse de leurs valeurs d'AOI entre 2001 et 2022 (graphique 10).

Graphique 10: Indice d'orientation de l'agriculture, 2001 vs. 2022



Source: Données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

ODD 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

La santé est un droit humain fondamental et un moteur essentiel du développement durable, qui influe considérablement sur d'autres objectifs. L'Agenda 2030 pour le développement durable le souligne en incluant l'ODD 3, qui vise à "assurer une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge". Cet objectif vise les priorités clés en matière de santé, comme la santé maternelle et infantile, les maladies transmissibles et non transmissibles, ainsi que le financement et le recrutement dans le domaine de la santé. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés dans les pays de l'OCI, les inégalités persistent et les progrès restent inégaux. La réalisation de l'ODD 3 d'ici 2030 exigera un engagement soutenu, des stratégies novatrices et le renforcement des systèmes de santé.

Dans la plupart des pays de l'OCI, la mortalité des enfants de moins de cinq ans reste bien supérieure à la cible prévue.

Le taux de mortalité des moins de cinq ans (TMM5) explique la probabilité qu'un enfant né au cours d'une année ou d'une période spécifique meure avant d'atteindre l'âge de cinq ans, exprimée pour 1 000 naissances vivantes (DSNU, métadonnées des ODD).

Ce taux est un indicateur crucial de la santé et du bien-être des enfants, qui reflète l'efficacité des systèmes de santé et l'accessibilité aux services de santé essentiels. La surveillance du TMM5 est une priorité en santé publique, car elle permet d'évaluer le succès des interventions comme les vaccinations, les traitements contre les maladies infectieuses et la nutrition adéquate.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 vise à mettre fin aux décès évitables d'enfants de moins de cinq ans d'ici 2030, avec un objectif clé de réduction du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans à au moins 25 décès pour 1000 naissances vivantes. Des progrès significatifs ont été réalisés dans les pays de l'OCI au fil des ans. Entre 2000 et 2022, le TMM5 dans les pays de l'OCI est passé de 102 à 53 décès pour 1000 naissances vivantes. Malgré ces progrès, le taux actuel est toujours plus de deux fois supérieur à l'objectif global. Globalement, le taux de décès est passé de 76 à 37 au cours de la même période. Cette baisse met en évidence l'impact positif des interventions et des améliorations dans les systèmes de santé dans de nombreuses régions (graphique 11).

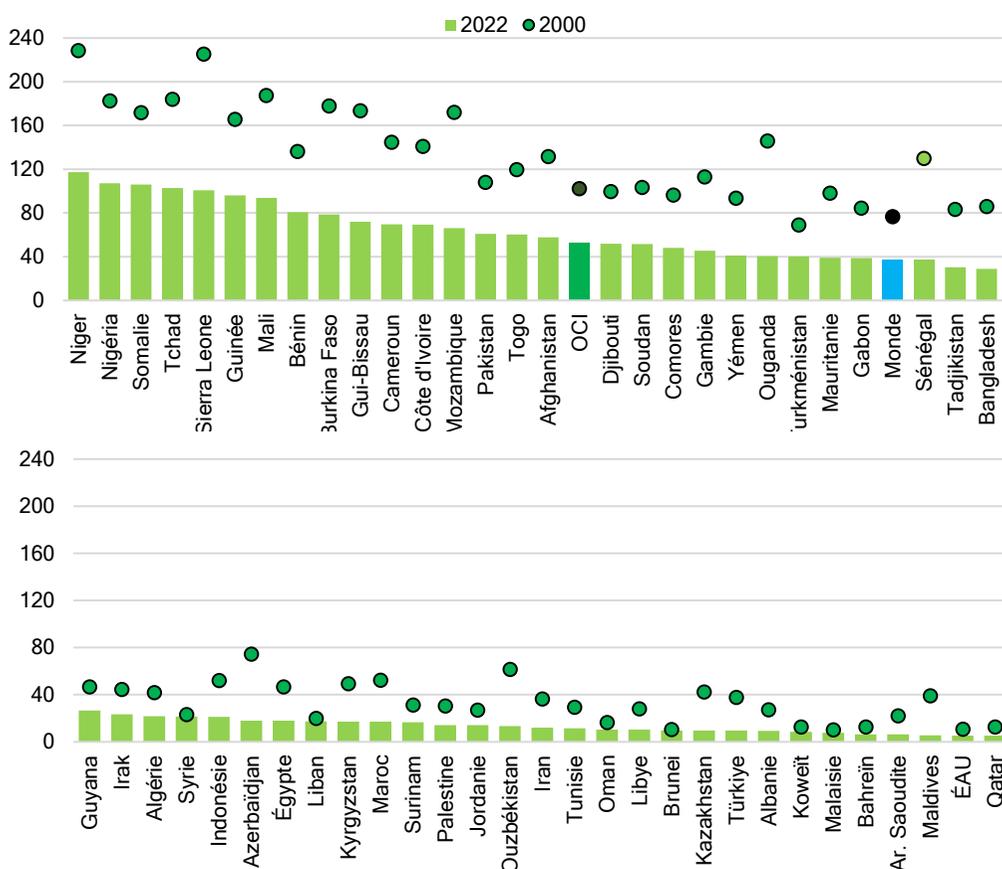
Individuellement, 28 pays de l'OCI ont déjà atteint l'objectif en 2022. Parmi eux, le Qatar, les Émirats arabes unis, les Maldives, l'Arabie saoudite, Bahreïn, la Malaisie, le Koweït, l'Albanie, la Türkiye, le Brunei Darussalam et le Kazakhstan ont des taux de mortalité particulièrement bas, avec moins de 10 décès pour 1000

naissances vivantes. Cela indique que les infrastructures de santé sont solides et que les stratégies de santé publique sont efficaces dans ces pays.

Selon les prévisions, d'ici 2030, cinq autres pays de l'OCI (Guyane, Bangladesh, Tadjikistan, Sénégal et Ouganda) pourront atteindre l'objectif de l'ODD de réduire le TMM5 à moins de 25 décès pour 1 000 naissances vivantes. Ces progrès anticipés soulignent les efforts et les engagements continus de ces pays pour améliorer les résultats en matière de santé infantile.

D'autre part, certains pays de l'OCI restent confrontés à des défis importants en matière de réduction des taux de mortalité infantile. En 2022, neuf pays de l'OCI ont encore des TMM5 qui sont plus de trois fois supérieurs à l'objectif fixé, ce qui reflète le besoin urgent d'intensifier les efforts et les interventions ciblées dans ces régions.

Graphique 11: Taux de mortalité des moins de cinq ans, pour les deux sexes, (pour 1 000 naissances vivantes), 2000 vs. 2022

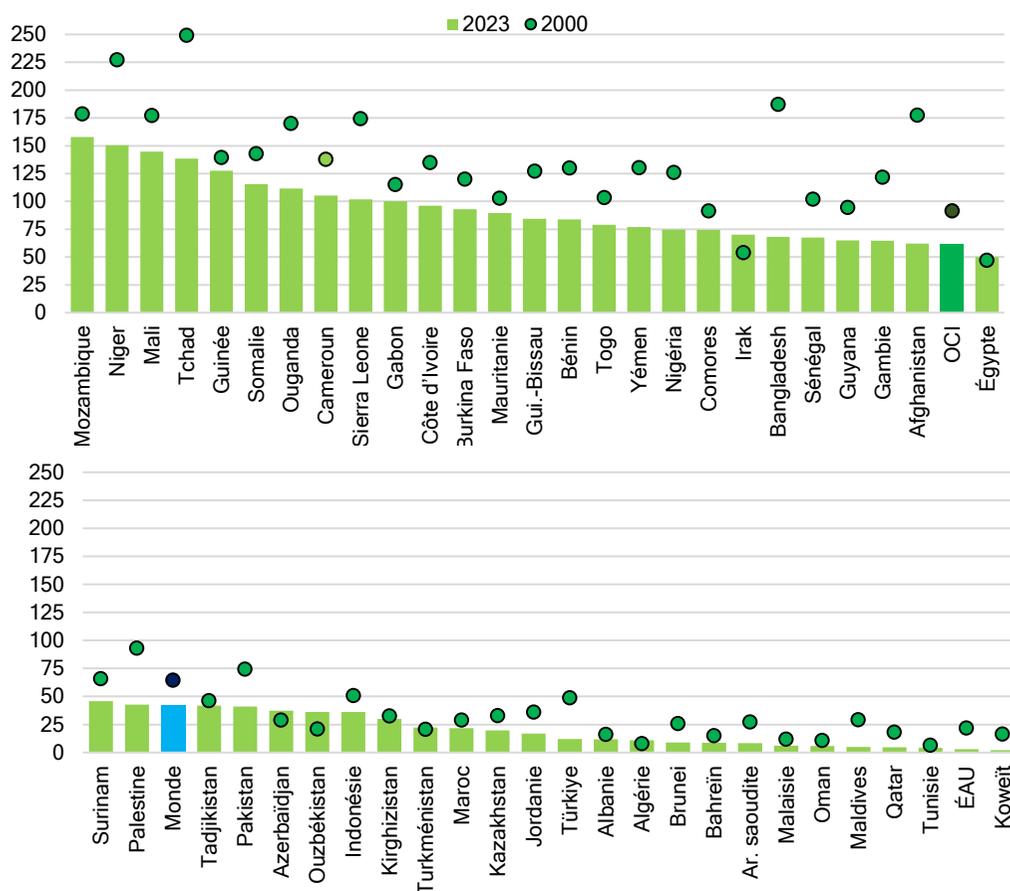


Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

Les améliorations du taux de natalité chez les adolescentes ne profitent pas à toutes les filles de la même manière

Le taux de natalité chez les adolescentes est défini comme étant le nombre de naissances pour 1000 femmes dans les groupes d'âge spécifiés. La réduction de la fécondité des adolescents et la lutte contre ses facteurs sous-jacents sont essentiels pour améliorer la santé sexuelle et reproductive, ainsi que le bien-être social et économique des adolescents. Les recherches montrent régulièrement que les femmes qui tombent enceintes et accouchent précocement présentent des risques plus élevés de complications ou de décès pendant la grossesse et l'accouchement, et que leurs enfants sont plus vulnérables. Par conséquent, la prévention des grossesses précoces est essentielle pour améliorer la santé maternelle et réduire la mortalité infantile (DSNU, métadonnées des ODD).

Graphique 12: Taux de natalité chez les adolescentes de 15 à 19 ans (pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans), 2000 vs. 2023



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

En outre, les grossesses précoces limitent les possibilités d'avancement socio-économique, car les jeunes mères ont moins de chances de terminer leurs études et sont confrontées à la difficulté de concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles. Le taux de natalité chez les adolescentes fournit également des données indirectes sur l'accès aux services de santé pertinents, car les jeunes éprouvent souvent des difficultés à accéder aux services de santé sexuelle et reproductive (DSNU, métadonnées des ODD).

Au cours des deux dernières décennies, le taux mondial de natalité chez les adolescentes (TNA) pour les jeunes femmes âgées de 15 à 19 ans a connu une baisse notable, passant de 64 pour 1 000 femmes en 2000 à 42 en 2023. Cette tendance se reflète également dans les pays de l'OCI, où l'ABR a diminué de manière significative de 91 à 61 au cours de la même période. Cette réduction met en évidence les progrès réalisés dans le domaine de la santé et de l'éducation génésiques dans de nombreuses régions. Au niveau de chaque pays, la majorité des pays de l'OCI - 45 sur 51 - ont réussi à réduire leur taux de natalité chez les adolescentes, ce qui indique des progrès généralisés dans la région de l'OCI.

Cependant, malgré ce succès global, les disparités restent importantes au sein de l'OCI. En 2023, il y a une différence frappante de 156 points entre les taux de natalité des adolescents les plus élevés et les plus faibles parmi les pays de l'OCI. Cette lacune souligne les défis actuels à relever pour répondre aux facteurs socioéconomiques, culturels et politiques qui influent sur les taux de natalité chez les adolescents. La grande variation suggère que, si certains pays ont fait de grands progrès, d'autres pourraient avoir besoin d'interventions plus ciblées pour obtenir des réductions similaires dans les naissances chez les adolescents.

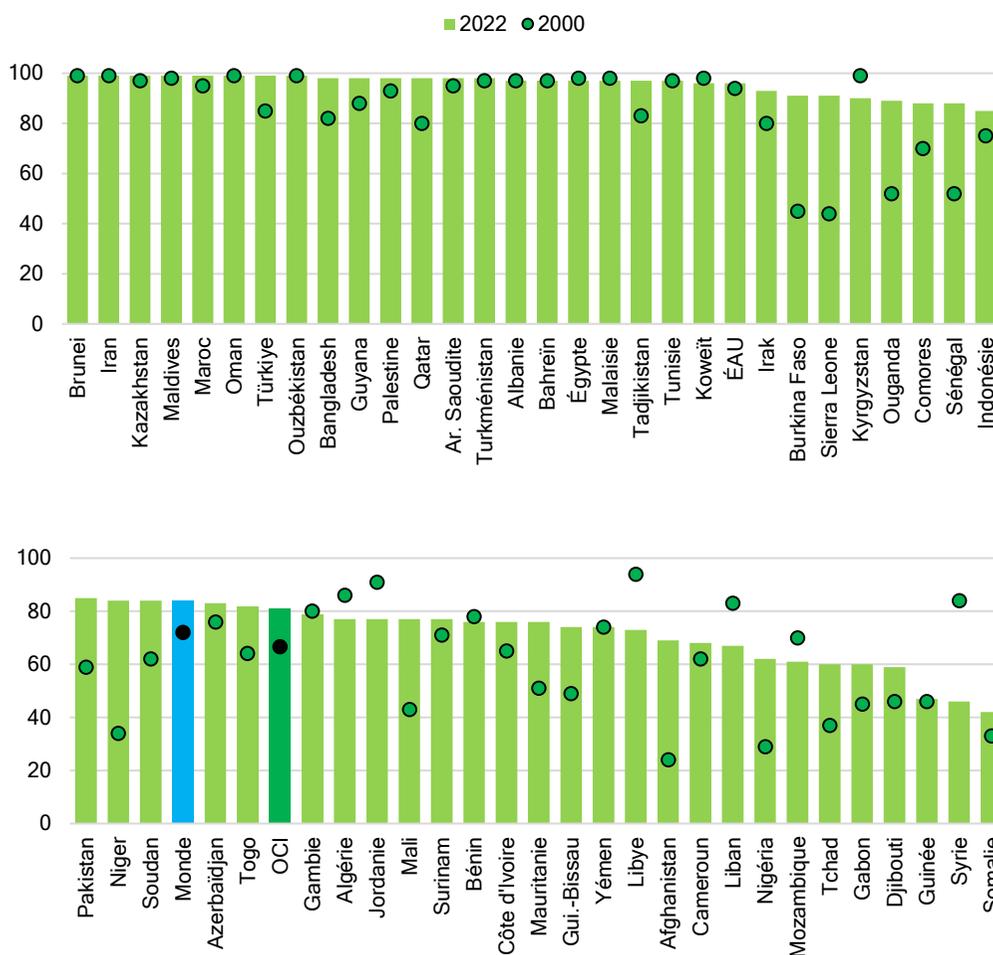
La couverture vaccinale DTC3 a chuté lors de la pandémie de COVID-19

La proportion de la population cible ayant accès aux trois doses du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC3) correspond au pourcentage de nourrissons survivants ayant reçu les trois doses de l'anatoxine diphtérique et tétanique avec coqueluche contenant le vaccin au cours d'une année donnée (DSNU, métadonnées des ODD).

En 2022, environ 84% de la population enfantine mondiale a reçu le vaccin DTC3 ; de même, 81% de la population enfantine du groupe des pays de l'OCI a eu accès au vaccin DTC3. La couverture vaccinale DTC3 dans 33 pays individuels de l'OCI était supérieure à la moyenne mondiale et dans 26 d'entre eux, elle a même atteint au moins 90% de couverture (Graphique 13). D'autre part, en comparaison avec la période de pandémie pré-COVID-19, l'accès au vaccin DTP3 a chuté dans 29 pays de l'OCI entre 2019 et 2022. En particulier, des baisses notables de plus de 10

points de pourcentage ont été observés dans sept pays de l'OCI. La pandémie a causé un sérieux revers aux programmes de vaccination des enfants, car les réponses et les programmes de vaccination de nombreux pays étaient axés sur la lutte contre le COVID-19.

Graphique 13: Proportion de la population cible ayant accès au vaccin DTC3 (%), 2000 vs. 2022



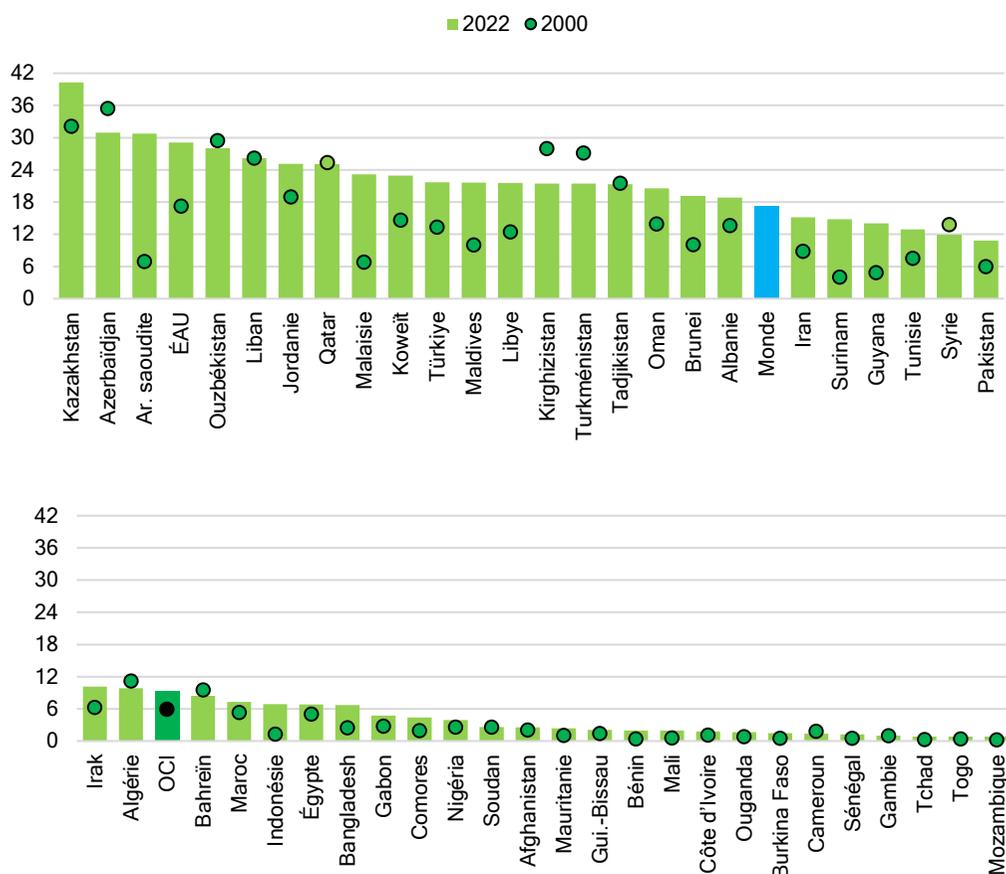
Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

Les pays de l'OCI ont une faible répartition des médecins dans la population

La densité des médecins est un indicateur essentiel de la disponibilité et de l'accessibilité des services de santé au sein d'une population. Cette mesure représente le nombre de médecins, généralistes et spécialistes compris, par 10000 personnes dans une région nationale ou sous-nationale déterminée. En 2022, la

densité moyenne mondiale de médecins était de 17,3 pour 10000 habitants. En comparaison, la densité moyenne pour les pays de l'OCI, sur la base des données les plus récentes disponibles pour 53 pays, était nettement inférieure à 9,4 médecins (graphique 14).

Graphique 14: Densité des travailleurs de la santé, médecins (pour 10 000 habitants), 2000 vs. 2022



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

Parmi les pays de l'OCI, les densités de médecins de seulement 19 pays de l'OCI étaient plus élevées que la moyenne mondiale, indiquant une adéquation relative dans leur personnel de soins de santé. Dans 27 pays de l'OCI, les densités de médecins pour 10 000 habitants étaient inférieures à 10 et la situation est alarmante dans six pays de l'OCI avec moins d'un médecin pour 10 000 habitants, ce qui suggère des défis potentiels dans la fourniture de services de soins de santé adéquats (graphique 14).

ODD 4. Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

L'éducation est l'un des principaux moteurs de l'amélioration de la vie et du bien-être de la population, en particulier au sein des communautés défavorisées. Les progrès récents dans le secteur de l'éducation ont ouvert de nouvelles voies pour que ces communautés puissent accéder à une éducation de qualité, ainsi qu'à des compétences techniques et pratiques, d'une manière de plus en plus rentable. Cela s'inscrit dans le cadre des objectifs de l'ODD 4, qui souligne l'importance d'offrir un enseignement primaire et secondaire gratuit, d'assurer un accès égal à un enseignement de qualité, d'éliminer la discrimination au sein du système éducatif, d'atteindre l'alphabétisation et la numératie universelles, et d'élargir la disponibilité des enseignants qualifiés.

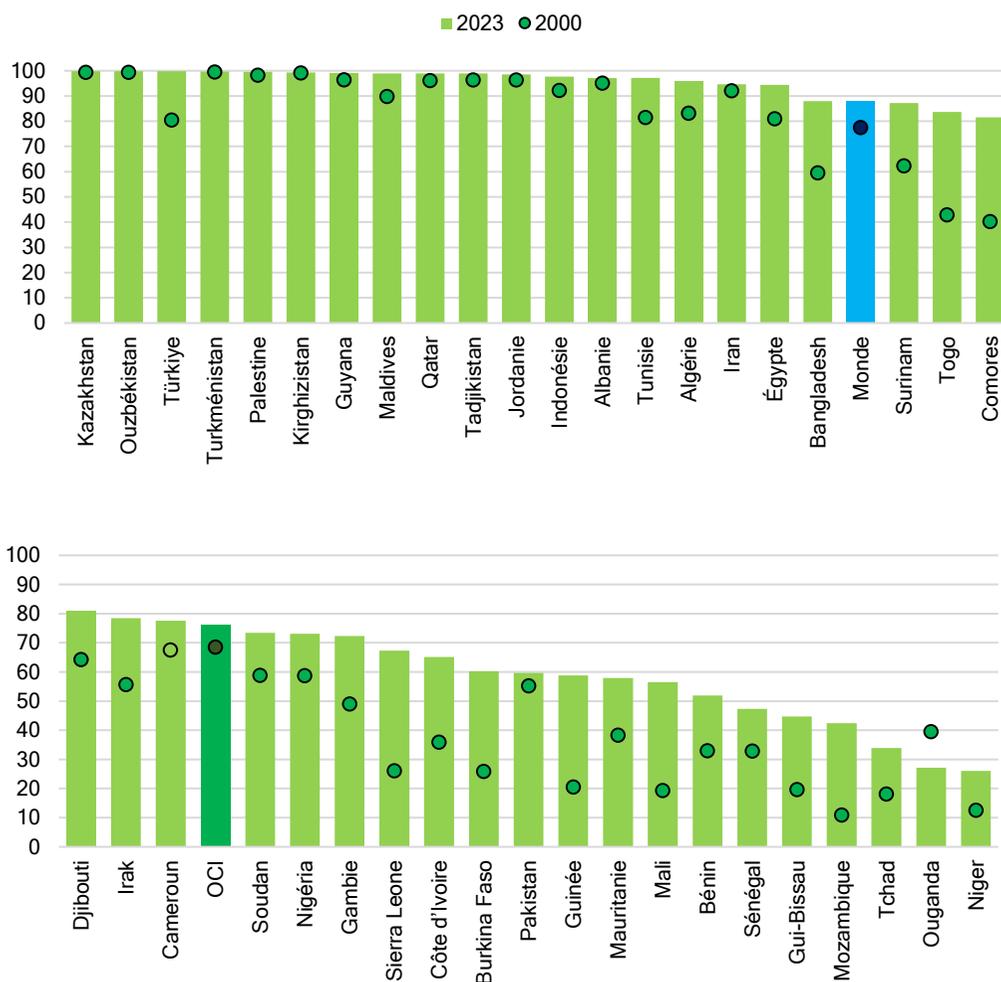
Les pays de l'OCI ont fait des progrès modérés vers la réalisation de l'ODD 4, mais ces progrès restent insuffisants pour atteindre l'objectif d'ici 2030. Bien qu'il y ait eu des progrès notables dans des domaines tels que les taux de réussite scolaire et la parité hommes-femmes dans de nombreux pays de l'OCI, des disparités importantes persistent à travers le groupe. Si le taux de progrès actuel reste inchangé, on s'attend à ce que de nombreux pays de l'OCI ne parviennent pas à atteindre les objectifs de l'ODD 4 d'ici 2030.

Les taux d'achèvement des études ont globalement augmenté dans les pays de l'OCI

Certains pays de l'OCI ont été confrontés à des difficultés pour atteindre les objectifs les plus fondamentaux en matière d'éducation, tels que l'inscription et la participation des enfants à l'école, en particulier pour les filles et les autres groupes vulnérables de la population, et l'accès à des matériaux d'étude de base et à un nombre suffisant d'enseignants pour les élèves. En particulier, le taux d'achèvement est un indicateur important qui fournit des informations essentielles concernant le pourcentage d'une cohorte d'enfants ou de jeunes qui ont terminé cette année.

Au niveau primaire, le taux moyen d'achèvement des études dans le monde est passé de 77 % à 88 % entre 2000 et 2023. De même, dans le groupe des pays de l'OCI, d'après les données disponibles pour 41 pays de l'OCI, le taux est passé de 68 % à 76 %. En ce qui concerne la situation au niveau des pays, les taux d'achèvement étaient d'au moins 95 % dans 16 pays membres en 2023. D'autre part, six pays de l'OCI ont des taux d'achèvement inférieurs à 50 %. Si l'on considère les progrès réalisés entre 2000 et 2023, environ 22 pays de l'OCI sur 41 sont en voie d'atteindre l'objectif consistant à faire en sorte que tous les enfants terminent leur scolarité primaire d'ici 2030 (graphique 15).

Graphique 15: Taux d'achèvement, primaire, deux sexes (%), 2000 vs. 2023



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

Dans le premier cycle du secondaire, sur les 41 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles, les taux d'achèvement étaient d'au moins 95 % dans 10 pays membres (Kazakhstan, Turkménistan, Ouzbékistan, Kirghizstan, Tadjikistan, Albanie, Palestine, Türkiye, Maldives et Qatar) en 2023. Si le taux actuel de progrès observé entre 2000 et 2023 est maintenu au même niveau ou à un niveau supérieur, cinq autres pays de l'OCI (Togo, Mozambique, Tunisie, Indonésie, et Djibouti) devraient atteindre ou être très proches d'atteindre l'objectif d'ici 2030. Les autres pays n'ont pas fait preuve d'une amélioration suffisante des taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire pour être considérés comme étant sur la bonne voie pour atteindre l'objectif d'ici 2030.

La situation s'aggrave toutefois au niveau de l'enseignement secondaire supérieur. Parmi les 38 pays de l'OCI avec des données suffisantes en 2023, les taux d'achèvement dans trois pays de l'OCI (Ouzbékistan, Kazakhstan et Guyana) étaient au moins 95%.

Malgré les progrès réalisés en matière de scolarisation, l'accès à l'éducation préscolaire pour tous les enfants d'ici 2030 reste préoccupant.

Le taux de participation à l'apprentissage organisé montre la proportion d'enfants d'un groupe d'âge donné inscrits dans au moins un programme d'apprentissage organisé qui comprend à la fois l'éducation et la protection. En ce qui concerne les programmes d'apprentissage organisé dans l'enseignement préprimaire, l'objectif principal est de permettre à tous les enfants d'accéder à cet enseignement (DSNU, métadonnées des ODD).

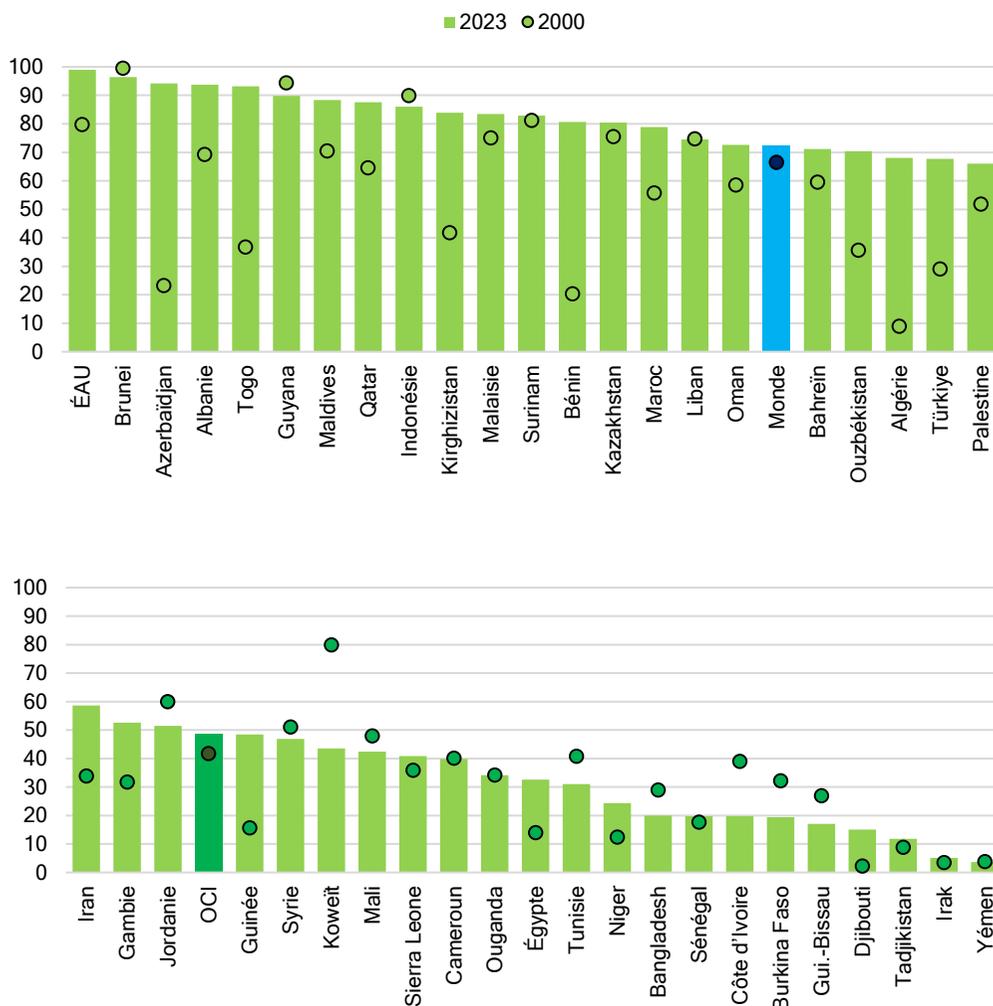
Au cours de la période allant de 2000 à 2023, le taux de participation à l'apprentissage organisé un an avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire a légèrement augmenté, passant de 42% à 49% dans le groupe des pays de l'OCI, sur la base des données de 39 pays membres, tandis que la moyenne mondiale a également augmenté de 66% à 72% (graphique 16).

En ce qui concerne la situation au niveau des pays, deux des 39 pays de l'OCI disposant de données suffisantes (Émirats arabes unis, Togo, Indonésie et Brunei Darussalam) ont déjà atteint des taux de participation de 95 % ou plus en 2023. En outre, neuf autres pays (Bénin, Togo, Azerbaïdjan, Qatar, Albanie, Algérie, Kirghizistan, Türkiye et Maldives) sont en passe d'atteindre les mêmes résultats élevés d'ici à 2030 sur la base de leurs taux de progression démontrés entre 2000 et 2023. D'autre part, moins d'un quart des enfants étaient inscrits à un apprentissage organisé un an avant l'âge officiel d'entrée à l'école primaire dans 10 pays de l'OCI en 2023 (graphique 16).

La majorité des pays de l'OCI ont atteint la parité des sexes dans l'enseignement scolaire.

L'objectif 4.5 de l'ODD vise à éliminer les disparités et à assurer un accès égal à l'éducation et à la formation professionnelle pour tous d'ici 2030, en particulier pour les personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les populations autochtones et les femmes, entre autres. Dans ce contexte, la valeur ajustée de l'indice de parité entre les sexes (limitée à une fourchette entre 0 et 2) pour le taux d'achèvement avec "1" indique une parité entre les filles et les garçons. En général, une valeur inférieure à 1 est le signe de disparité en faveur des individus de sexe masculin et une valeur supérieure à 1 reflète une disparité en faveur des individus de sexe féminin (DSNU, métadonnées des ODD).

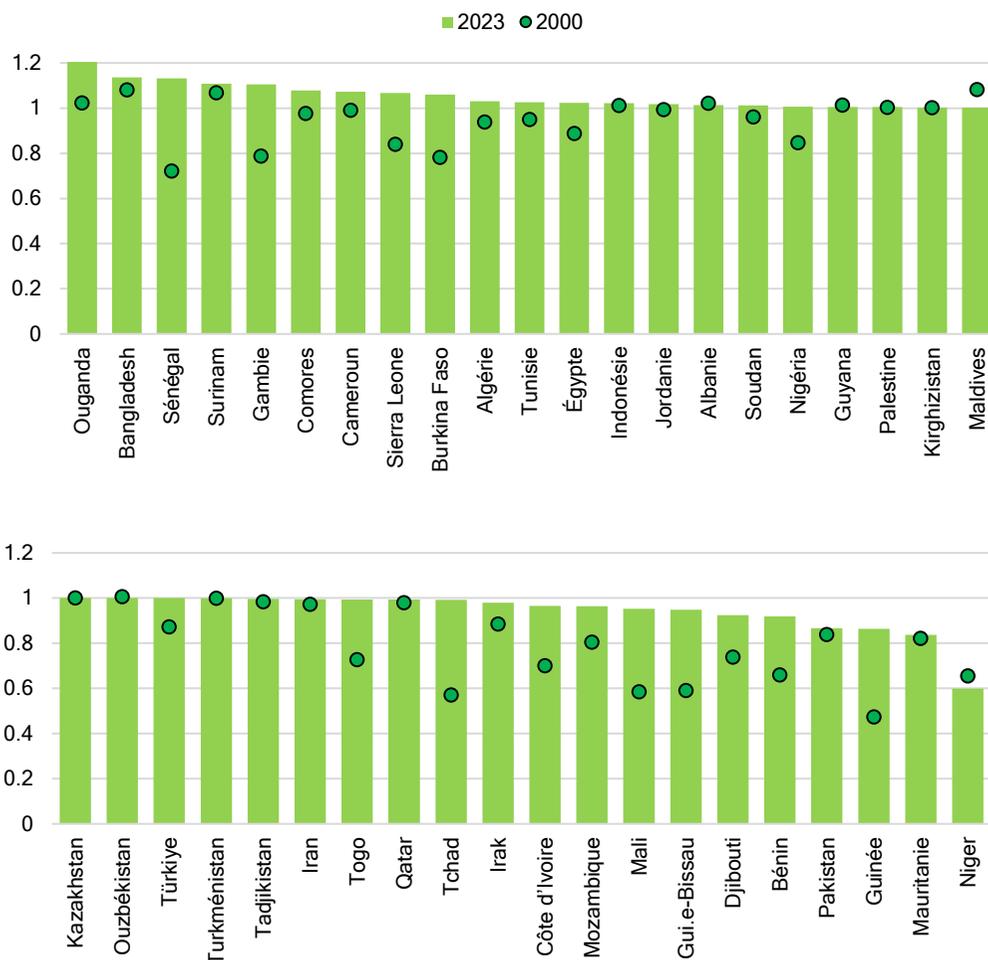
Graphique 16: Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), les deux sexes (%), 2000 vs. 2023



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

En 2023, 35 des 41 pays de l'OCI (dont les données répondent aux critères de mesure des progrès) ont enregistré une parité ou une disparité entre les sexes en faveur des filles dans le taux d'achèvement de l'enseignement primaire. En outre, sur la base de leurs taux de progrès démontrés de 2000 à 2023, seuls trois pays de l'OCI peuvent manquer la parité des sexes d'ici 2030 si leur taux de progrès ne s'accélère pas de manière significative (graphique 17).

Graphique 17: Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux d'achèvement, primaire, 2000 vs. 2023



Source: Données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

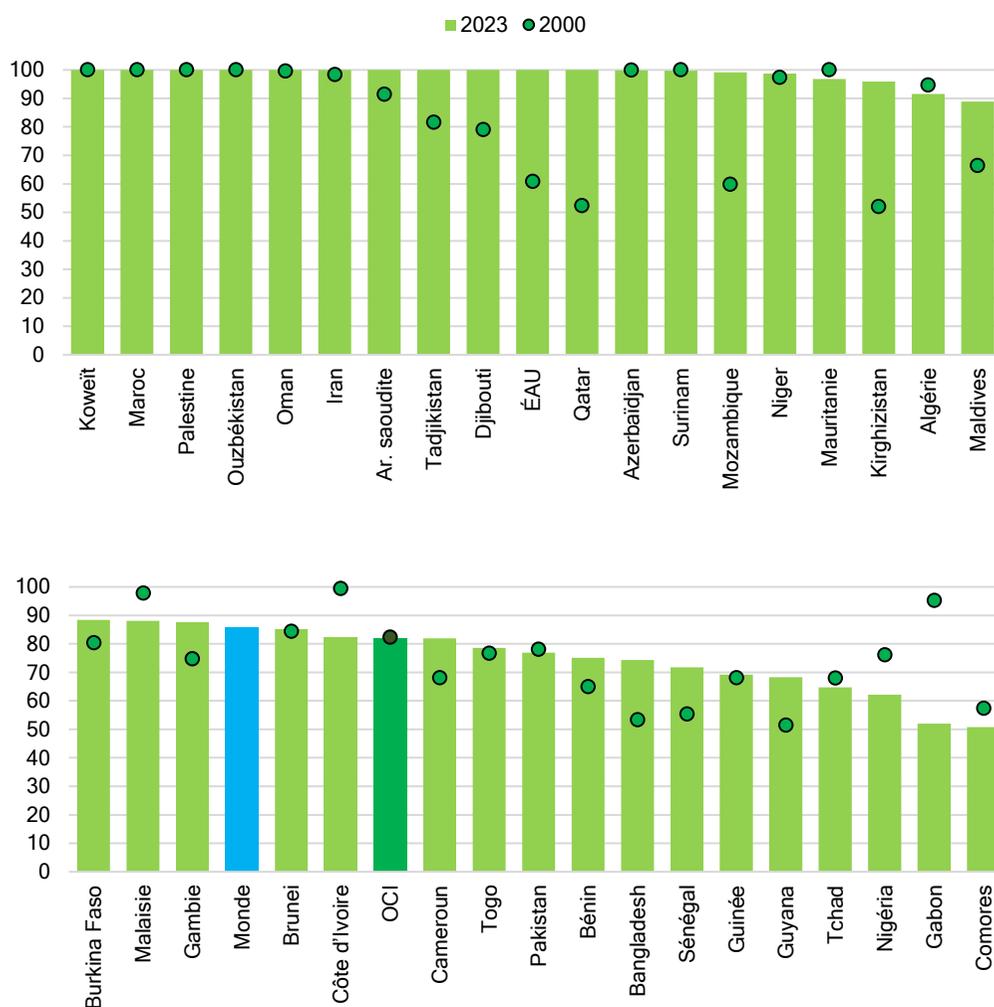
Le taux de réussite au premier cycle de l'enseignement secondaire ajusté dans 27 pays de l'OCI sur 41 avec des données disponibles en 2023 montre une parité ou une disparité entre les sexes en faveur des filles. En outre, sept pays sont en passe d'atteindre l'objectif d'ici à 2030. En revanche, les niveaux de parité entre les sexes sont alarmants et les taux de progression insuffisants dans 7 pays de l'OCI.

Quant aux taux d'achèvement de l'enseignement secondaire supérieur, une parité ou une disparité entre les sexes en faveur des filles a été observée dans 19 pays de l'OCI sur 39 disposant de données suffisantes. En outre, cinq autres pays de l'OCI atteindront la parité ou la disparité entre les sexes en faveur des filles d'ici 2030. Toutefois, 15 pays membres ne sont pas en mesure d'atteindre cet objectif d'ici à 2030.

Il y a un besoin croissant d'enseignants qualifiés dans les pays de l'OCI

Des spécialistes qualifiés, des professionnels et l'ensemble des ressources humaines jouent un rôle crucial dans le développement et la prospérité de tout pays. L'absence d'une éducation adéquate pour les jeunes entrave la croissance économique future de tout pays. À cet égard, la formation adéquate des enseignants est considérée comme étant importante pour le progrès d'un pays à long terme.

Graphique 18: Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire ayant reçu au moins la formation minimale organisée pour les enseignants, les deux sexes, (%), 2000 vs. 2023



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

Globalement, la proportion d'enseignants du primaire ayant au moins une formation minimale était de 86 % en 2023. En comparaison, il était de 82% pour le groupe des pays de l'OCI, sur la base des données les plus récentes de 36 pays membres. En 2023, au moins 95% des enseignants du niveau primaire dans 17 pays de l'OCI ont reçu une formation organisée pour les enseignants. D'autre part, cette proportion a diminué dans huit pays de l'OCI entre 2000 et 2023 (graphique 18). En conséquence, les pays de l'OCI doivent prendre des mesures plus importantes pour atteindre le nombre d'enseignants qualifiés requis d'ici 2030.

ODD 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

L'ODD 5 met profondément l'accent sur les aspects de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Les aspects de cet objectif sont considérés comme des droits humains fondamentaux et des éléments importants pour un monde pacifique, prospère et durable. L'égalité entre les sexes est transversale à de nombreux ODD et constitue donc une nécessité pour atteindre plusieurs autres cibles dans le cadre de différents ODD, comme l'éradication de la pauvreté, l'inégalité, la bonne santé et le bien-être pour tous, le travail décent et la croissance économique, entre autres.

L'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable par les pays de l'OCI implique que les pays s'engagent à atteindre l'objectif d'égalité entre tous leurs citoyens. Pour atteindre cet objectif, les pays doivent s'attaquer aux questions liées à la violence et à la discrimination à l'égard des femmes, au mariage des enfants, à la santé reproductive et sexuelle des femmes, à la participation effective des femmes sur le lieu de travail, à leur rôle politique, du parlement aux organes locaux, ainsi qu'à la vie publique, à la propriété foncière, et créer des lois et des politiques pour garantir la mise en œuvre effective de ces questions. La collecte de données précises sur tous ces aspects permettra de mesurer plus facilement les progrès en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation de toutes les femmes et filles.

Pourtant, à moins de six ans de l'échéance de 2030, il n'est pas possible de déterminer si les pays de l'OCI et le monde en général sont sur la bonne voie, car de nombreux indicateurs relevant de cet objectif présentent des lacunes et des limitations en matière de données, ce qui constitue un sérieux obstacle à l'évaluation des progrès des objectifs spécifiques en matière de genre.

La proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux a augmenté dans le groupe des pays de l'OCI.

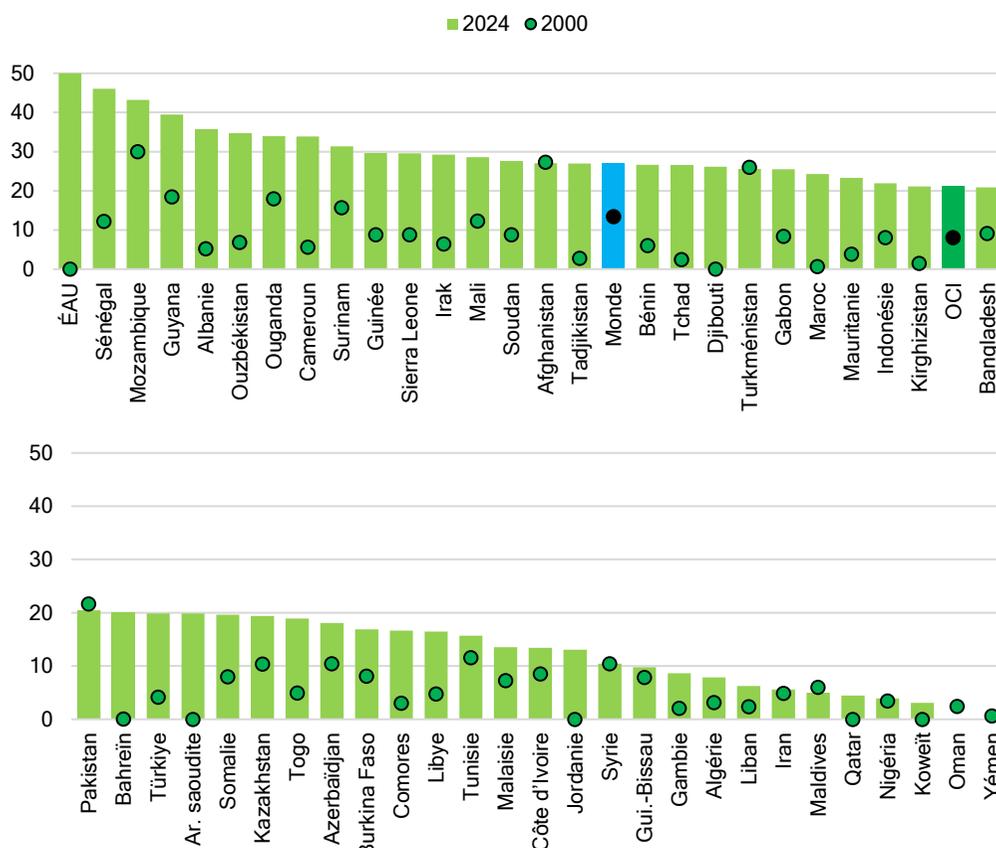
La proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux est mesurée comme le nombre de sièges occupés par des femmes membres des chambres uniques ou des chambres basses des parlements nationaux, exprimé en pourcentage du total des sièges occupés (DSNU, métadonnées des ODD).

Les femmes ont historiquement été sous-représentées dans les postes de direction politique. Toutefois, la situation a commencé à changer ces dernières années. La proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux a augmenté, même si les hommes restent surreprésentés. Au niveau mondial, la proportion de femmes représentées dans les parlements est passée de 13,3 % à 26,9% au cours des deux dernières décennies et elle est passée de 8% à 21,1%

dans le groupe des pays de l'OCI au cours de la même période (graphique 19). Les augmentations enregistrées au niveau mondial et dans le groupe des pays de l'OCI indiquent que les pays progressent vers une représentation équilibrée des sexes dans leurs parlements nationaux. Malgré ces augmentations, l'écrasante majorité des parlementaires demeure masculine.

À partir de 2024, les Émirats arabes unis auront une représentation égale des femmes et des hommes au parlement national. En outre, les femmes occupent au moins un tiers des sièges dans les parlements nationaux de huit autres pays de l'OCI (Sénégal (46,1%), Mozambique (43,2%), Guyana (39,4 %), Albanie (35,7 %), Ouzbékistan (34,6 %), Ouganda (33,9 %), Cameroun (33,9 %) et Suriname (31,4 %)). D'autre part, 11 pays de l'OCI ont signalé des proportions marginalement faibles de sièges occupés par des femmes dans leurs parlements nationaux, avec moins de 10% (graphique 19).

Graphique 19: Pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (% du nombre total de sièges), 2000 vs. 2024



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

ODD 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour tous

L'ODD 8 reconnaît l'importance d'une croissance économique durable et inclusive, qui peut créer de nouvelles et meilleures possibilités d'emploi sans nuire à l'environnement. Il appelle des possibilités d'emploi et des conditions de travail décentes qui devraient être offertes à l'ensemble de la population en âge de travailler. En outre, une croissance économique rapide peut en particulier aider les pays de l'OCI à combler l'écart de développement économique qui les sépare des pays développés. Toutefois, malgré un taux de croissance économique mondial projeté de 2,6 % cette année — une stabilisation après trois années de volatilité dans le contexte de tensions géopolitiques et de taux d'intérêt élevés — (World Bank, 2024), les progrès des pays de l'OCI vers la réalisation de l'ODD 8 demeurent stagnants. Le rythme actuel des progrès est insuffisant, ce qui soulève des préoccupations quant au fait que l'objectif ne sera pas atteint d'ici 2030.

Sans efforts supplémentaires, les PMA de l'OCI ne parviendront pas à atteindre l'objectif de croissance annuelle du PIB de 7 % d'ici à 2030.

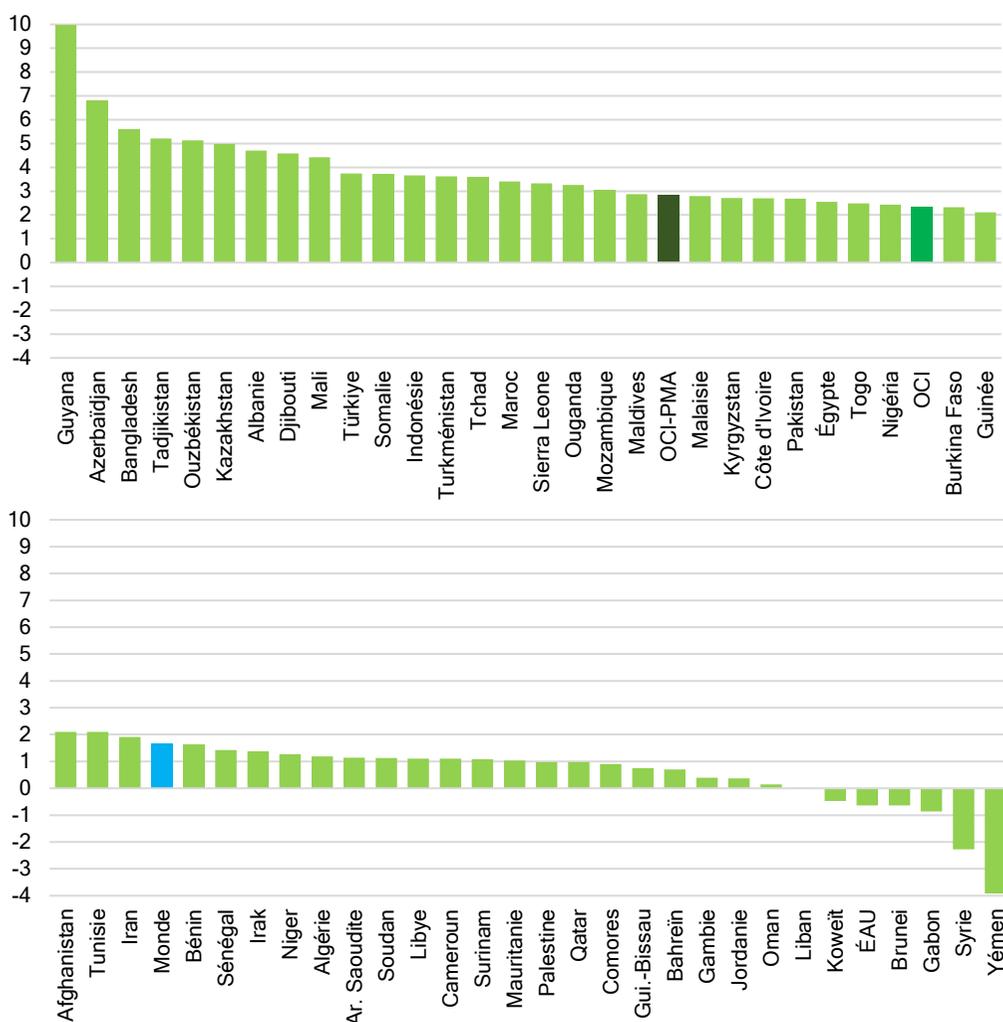
Le taux de croissance annuel du PIB réel par habitant est calculé comme une variation en pourcentage du PIB réel par habitant entre deux années consécutives. Les données relatives au PIB réel sont mesurées en dollars constants afin de faciliter à la fois le calcul des taux de croissance des pays et la production de données agrégées régionales et mondiales. Le PIB réel par habitant est une approximation du niveau de vie moyen des résidents d'un pays ou d'une région. Une variation positive en pourcentage de cet indicateur peut être interprétée comme une augmentation du niveau de vie moyen des résidents (DSNU, métadonnées des ODD).

Au cours de la période 2000-2022, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant a été de 2,3% pour l'ensemble du groupe des pays de l'OCI et de 2,8% pour les 21 pays du groupe des PMA de l'OCI. Bien que ces taux soient légèrement supérieurs à celui du monde (1,7%), il est inférieur à la moitié du taux cible de 7 % par an. En effet, le taux de croissance annuel du groupe des PMA de l'OCI s'est situé entre -0,9% et 5,2% pour presque toutes les années allant de 2000 à 2022. Par conséquent, les PMA de l'OCI ne vont pas atteindre l'objectif d'une croissance du PIB de 7 % par an si le rythme de leur développement ne s'accélère pas sensiblement. Cela suggère également qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'objectif d'une croissance économique durable, en particulier pour les PMA membres de l'OCI. Dans ces pays, il est très important de promouvoir la diversification économique, non seulement pour protéger les pays contre les crises

économiques mondiales et nationales imprévues, mais aussi pour assurer leur viabilité à long terme ainsi qu'une croissance plus inclusive.

Au niveau de chaque pays, seuls la Guyane et l'Azerbaïdjan ont atteint un taux de croissance annuel moyen d'environ 7 % du PIB réel par habitant pour la période 2000-2022. Outre la Guyane et l'Azerbaïdjan, quatre autres pays de l'OCI (Bangladesh, Tadjikistan, Ouzbékistan et Kazakhstan) ont été observés comme ayant un taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant de 5 % et plus entre 2000 et 2022. Dans le même intervalle de temps, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant était négatif pour six pays de l'OCI (graphique 20).

Graphique 20: ATaux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant (%), 2000-2022

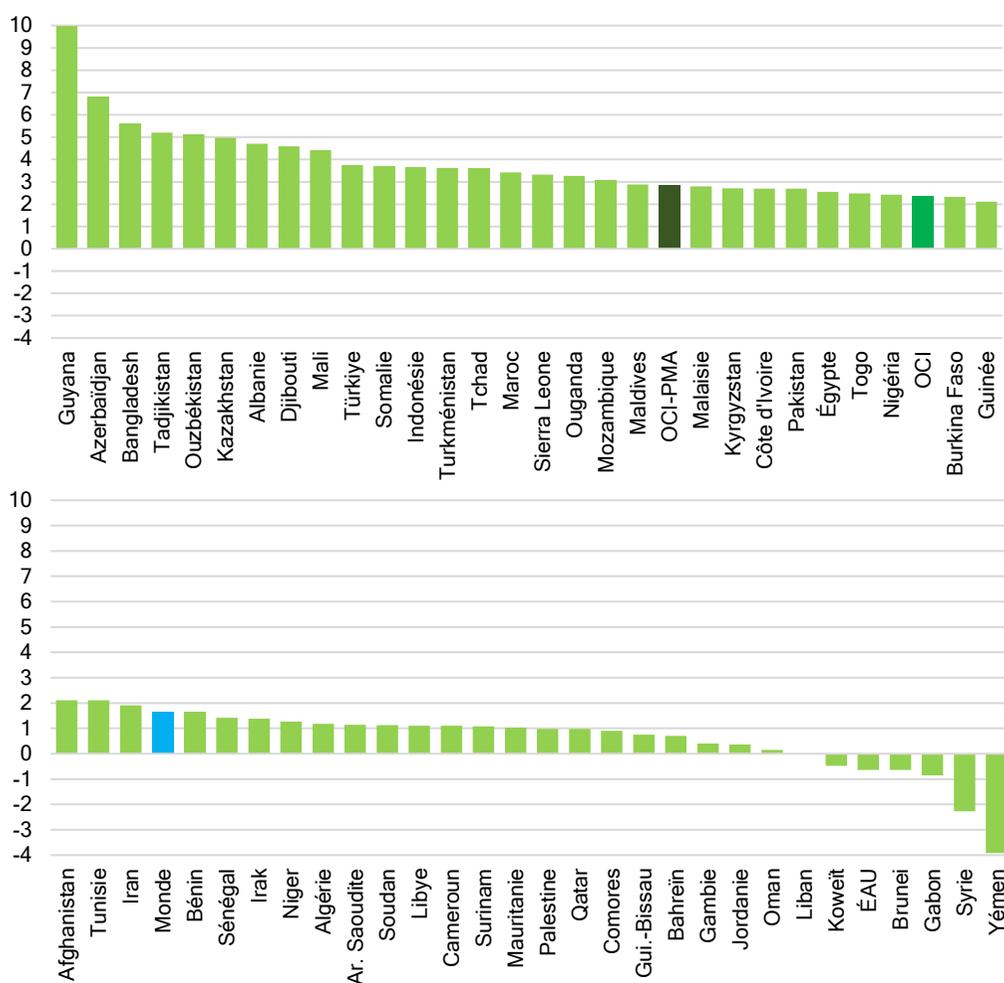


Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

Malgré des améliorations, la productivité du travail dans les pays de l'OCI présente de grandes disparités

Le taux de croissance annuel du PIB réel par personne pourvue d'un emploi indique la variation annuelle en pourcentage du PIB réel par personne pourvue d'un emploi. Il est une mesure de la croissance de la productivité du travail, il fournit donc des informations sur l'évolution, l'efficacité et la qualité du capital humain dans le processus de production.

Graphique 21: Taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée (%), 2000-2022



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

Entre autres, la croissance économique d'un pays peut être obtenue soit en augmentant l'emploi, soit en augmentant la productivité totale des facteurs grâce à un travail plus efficace de la part de ceux qui sont employés. Cet indicateur met en lumière l'effet de productivité, ce qui en fait une mesure clé de la performance économique. Les estimations de la productivité (et de la croissance) du travail peuvent faciliter la formulation des politiques du marché du travail et en surveiller les effets pour les décideurs politiques. Elles peuvent également contribuer à la compréhension de la manière dont les performances du marché du travail affectent le niveau de vie des personnes employées (DSNU, métadonnées des ODD).

La croissance de la productivité du travail - mesurée par le PIB par personne employée - a été estimée à 2,1% pour le groupe des pays de l'OCI sur la période 2000-2022, ce qui est légèrement supérieur à celle du monde (1,6%) (graphique 21) . Cependant, le taux moyen de croissance de la productivité du travail pour le groupe des pays de l'OCI a ralenti après 2015. Au cours de la période 2015-2022, le taux de croissance moyen de la productivité du travail a été de 1 %, soit beaucoup moins que les 2,6 % observés entre 2000 et 2015. En comparaison, le taux de croissance moyen mondial de la productivité du travail était de 1,4 % entre 2015 et 2022, supérieur à celui des pays de l'OCI. La croissance de la productivité du travail entraîne une hausse durable des revenus et du niveau de vie. Le ralentissement de la croissance de la productivité suggère donc un effet négatif sur le groupe des pays de l'OCI en terme de la réalisation de niveaux de développement plus élevés.

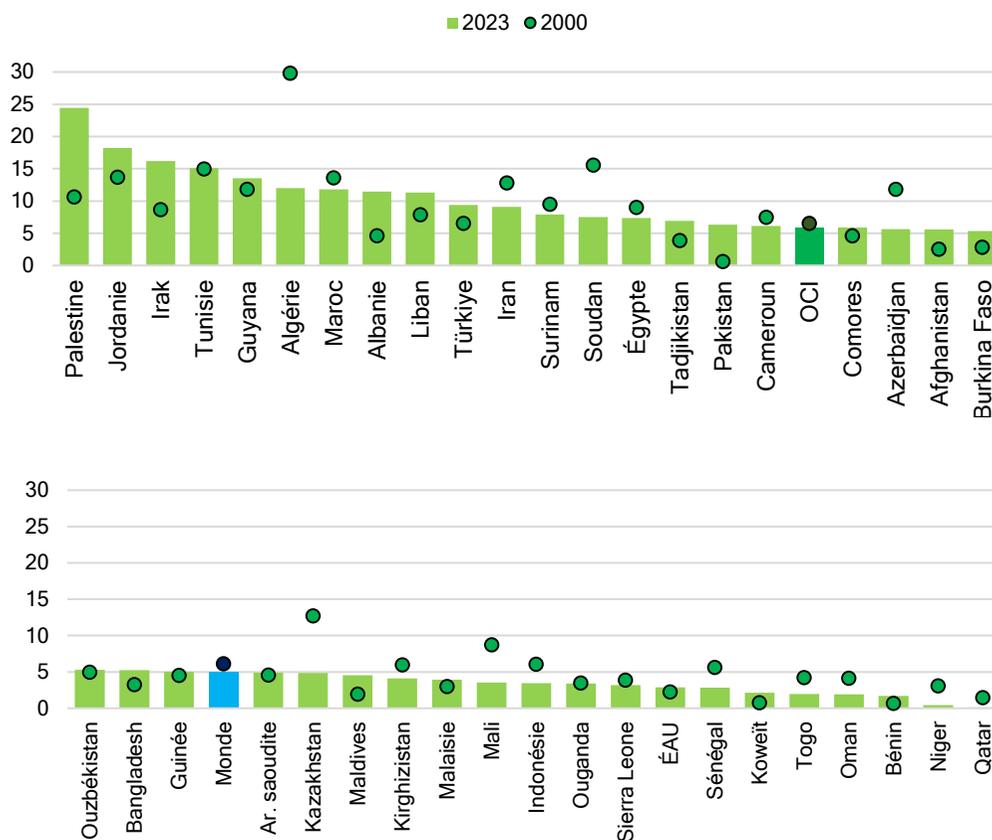
En outre, le groupe des pays de l'OCI a montré une variation considérable dans la croissance de la productivité du travail. Elle a été en moyenne supérieure à 5% pour seulement trois pays de l'OCI (Guyana, Azerbaïdjan et Turkménistan) de 2000 à 2022. Alors que les taux moyens de croissance de la productivité du travail de 20 pays de l'OCI se situaient entre 2 et 5 %, ils se situaient entre 0 et 2 % pour 21 pays de l'OCI au cours de la même période. Toutefois, 13 pays de l'OCI ont affiché une croissance moyenne négative de la productivité du travail pour la période 2000-2022 (graphique 21).

Les taux de chômage croissants constituent un problème grave pour certains pays de l'OCI

Le taux de chômage indique le pourcentage de la population active qui est sans emploi. C'est une mesure utile de la sous-utilisation de l'offre de travail. Elle reflète l'incapacité d'une économie à créer des emplois pour ceux et celles qui cherchent activement du travail. Par conséquent, elle peut montrer l'efficacité et l'efficacité d'une économie pour absorber sa main-d'œuvre et la performance du marché du travail (DSNU, métadonnées des ODD).

Le taux de chômage moyen du groupe des pays de l'OCI a diminué de 6,5% en 2000 à 5,9% en 2023 sur la base des données disponibles pour 41 pays de l'OCI. Cependant, cette amélioration n'est pas assez forte pour que le groupe des pays de l'OCI atteigne le plein emploi productif et le travail décent pour tous d'ici 2030 sur la base du rythme de progrès entre 2000 et 2023 (graphique 22).

Graphique 22: Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes (%), 2000 vs. 2023



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

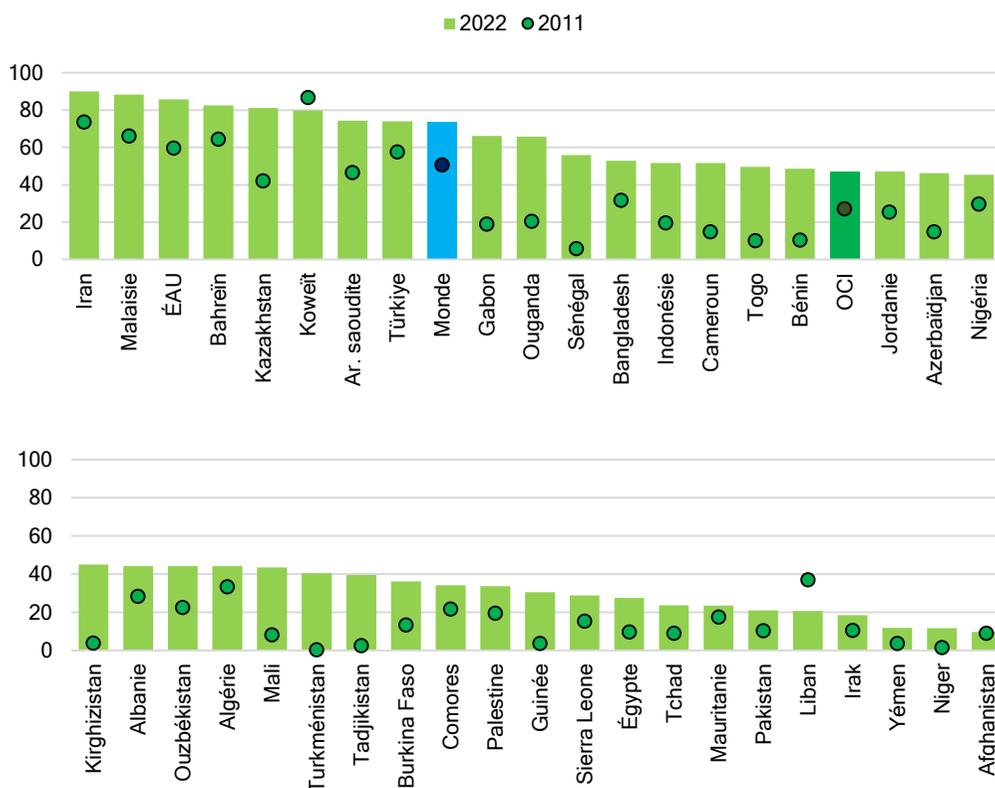
Le chômage de longue durée peut avoir des effets négatifs durables sur les individus et la société en mettant en danger la cohésion sociale et en augmentant le risque de pauvreté et de conflit social. De grandes disparités existent entre les pays de l'OCI en termes de taux de chômage. Au cours de la période 2000-2023, sur les 41 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles, le taux de chômage a augmenté dans 22 d'entre eux et diminué dans 19 d'entre eux (graphique 22).

Le taux de chômage était inférieur à 5% dans 17 pays de l'OCI (Qatar, Niger, Bénin, Oman, Togo, Koweït, Sénégal, Émirats arabes unis, Sierra Leone, Ouganda, Indonésie, Mali, Malaisie, Kirghizistan, Maldives, Kazakhstan et Arabie saoudite). Cependant, il était alarmant dans neuf pays de l'OCI avec plus de 10% sur la base des dernières données disponibles (de 2016 à 2023) (graphique 22).

Malgré une grande amélioration de la proportion d'adultes ayant un compte bancaire, plus de la moitié des résidents de l'OCI n'ont toujours pas de compte dans une institution financière.

La proportion d'adultes ayant un compte auprès d'une institution financière ou d'un fournisseur de services de monnaie mobile correspond au pourcentage d'adultes (âgés de 15 ans et plus) qui ont déclaré avoir un compte (seul ou avec une autre personne) dans une banque ou une autre institution financière ou avoir utilisé personnellement un service de monnaie mobile au cours des 12 derniers mois.

Graphique 23: Proportion d'adultes possédant un compte auprès d'une institution financière ou d'un fournisseur de services d'argent mobile en %, 15 ans et plus, les deux sexes, 2011 vs 2022



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

L'accès à des services financiers formels tels que les transactions, les paiements, l'épargne, le crédit et les assurances est essentiel à la capacité des gens de gérer leur vie, de bâtir leur avenir et de faire croître leur entreprise, quels que soient leur niveau de revenu, leur sexe, leur âge, leur éducation ou leur lieu de résidence. L'accès à un compte dans une institution financière est un point de départ important pour accéder à toute une série de services financiers (DSNU, métadonnées des ODD).

Entre 2011 et 2022, la proportion de la population adulte de l'OCI ayant un compte dans une institution financière ou un service monétaire mobile est passée de 27% à 47,2%, soit une augmentation de 20 points de pourcentage sur la base des données disponibles sur 42 pays de l'OCI. Malgré cette amélioration, la moyenne de l'OCI est restée inférieure à celle du monde, qui a augmenté de 50,6 % à 73,9% au cours de la même période (graphique 23).

Le groupe des pays de l'OCI a fait les plus grands progrès vers un plus large accès aux services bancaires, d'assurance et financiers pour tous. Sur 42 pays de l'OCI, 19 pays sont sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de 100% d'ici 2030 sur la base du rythme des progrès réalisés depuis 2011. Cependant, les progrès pour 23 pays de l'OCI ne sont pas suffisants pour réaliser cet objectif avec leurs tendances disponibles. De plus, de 2011 à 2022, deux pays ont connu une régression. Ces pays doivent accélérer les progrès.

ODD 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation

Les investissements dans les infrastructures physiques et numériques, notamment les transports, l'irrigation, l'énergie et les technologies de l'information et de la communication (TIC), sont essentiels pour parvenir à un développement durable et inclusif. Les études empiriques indiquent que les investissements dans les infrastructures ont une forte relation avec la croissance de la productivité et des revenus, ainsi qu'avec les améliorations en matière de santé et d'éducation. À cet égard, l'ODD 9 préconise la construction d'infrastructures résilientes, la promotion d'une industrialisation inclusive et durable et la promotion de la recherche et de l'innovation.

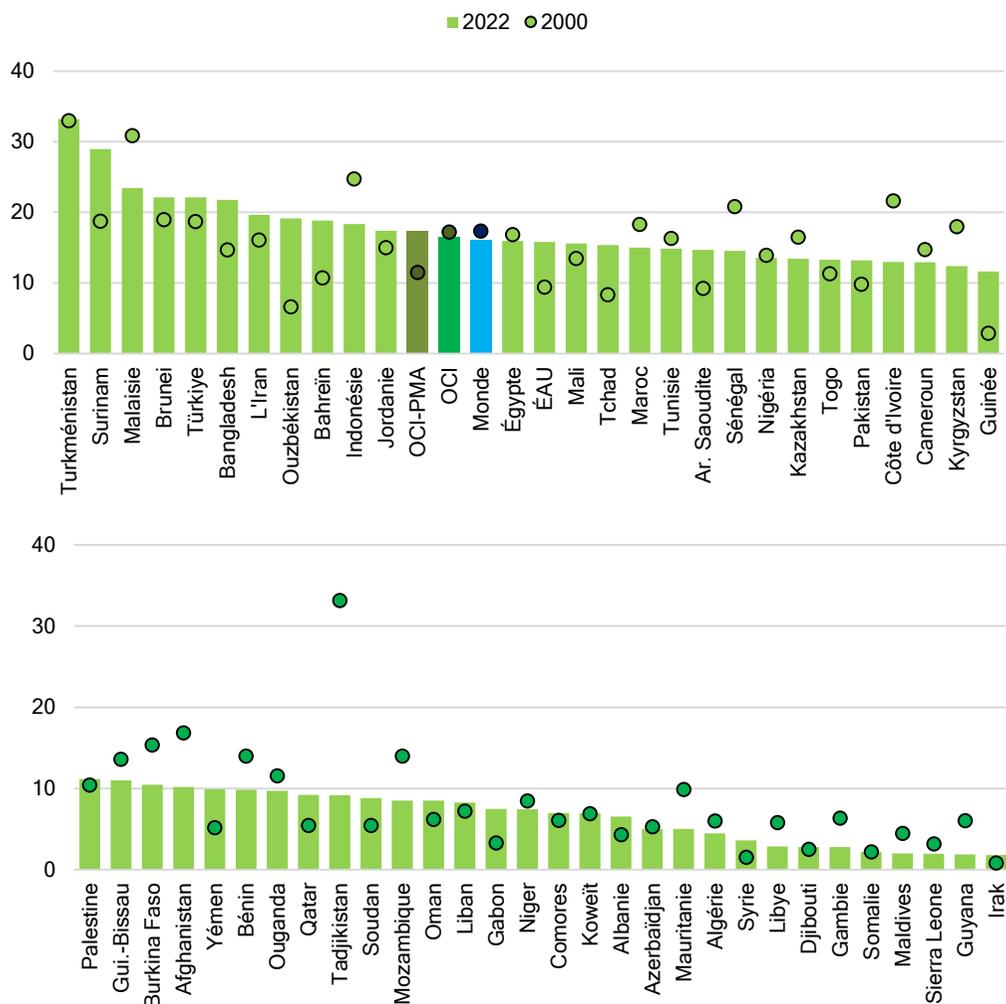
Pour stimuler le niveau de développement des pays de l'OCI et rattraper les autres dans différents domaines, il est essentiel de faire progresser l'infrastructure des pays membres. Bien que des progrès aient été enregistrés au niveau de l'OCI sur certains des indicateurs de l'ODD 9, ceux-ci restent pour la plupart à des niveaux modérés et ne devraient pas atteindre les cibles d'ici 2030.

Un investissement important est nécessaire dans les pays de l'OCI pour stimuler le progrès technologique et la croissance économique.

La valeur ajoutée manufacturière (VAM) en proportion du PIB est un rapport entre la VAM et le PIB. Les chercheurs et les décideurs politiques utilisent largement la VAM pour évaluer le niveau d'industrialisation d'un pays. La part de la VAM dans le PIB reflète le niveau de développement national d'un pays en général, car l'industrie manufacturière est l'un des principaux moteurs du développement économique (DSNU, métadonnées des ODD).

Au cours de la période 2000-2022, la VAM en tant que proportion du PIB a connu une légère diminution à la fois dans l'OCI et dans le monde, de 0,7 et 1,3 points de pourcentage, respectivement. Cependant, dans les PMA de l'OCI, cette proportion a augmenté modérément de 5,9 points de pourcentage, passant de 11,5 % à 17,4 %. Malgré cette amélioration dans les PMA de l'OCI, l'objectif d'augmenter de manière significative la part de l'industrie dans le produit intérieur brut et de doubler sa part dans les PMA de l'OCI ne devrait pas être atteint d'ici 2030 au rythme des progrès enregistrés jusqu'à présent. Par conséquent, les pays de l'OCI ont besoin de niveaux d'investissement importants pour stimuler leur progrès technologique et leur croissance économique. En outre, en 2022, seuls six des 57 pays de l'OCI avaient un ratio supérieur à 20 %, tandis que dans 10 pays, le ratio était inférieur à 5 % (graphique 24).

Graphique 24: Valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB et par habitant (Prix actuels en dollars américains) (%), 2000 vs. 2022



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

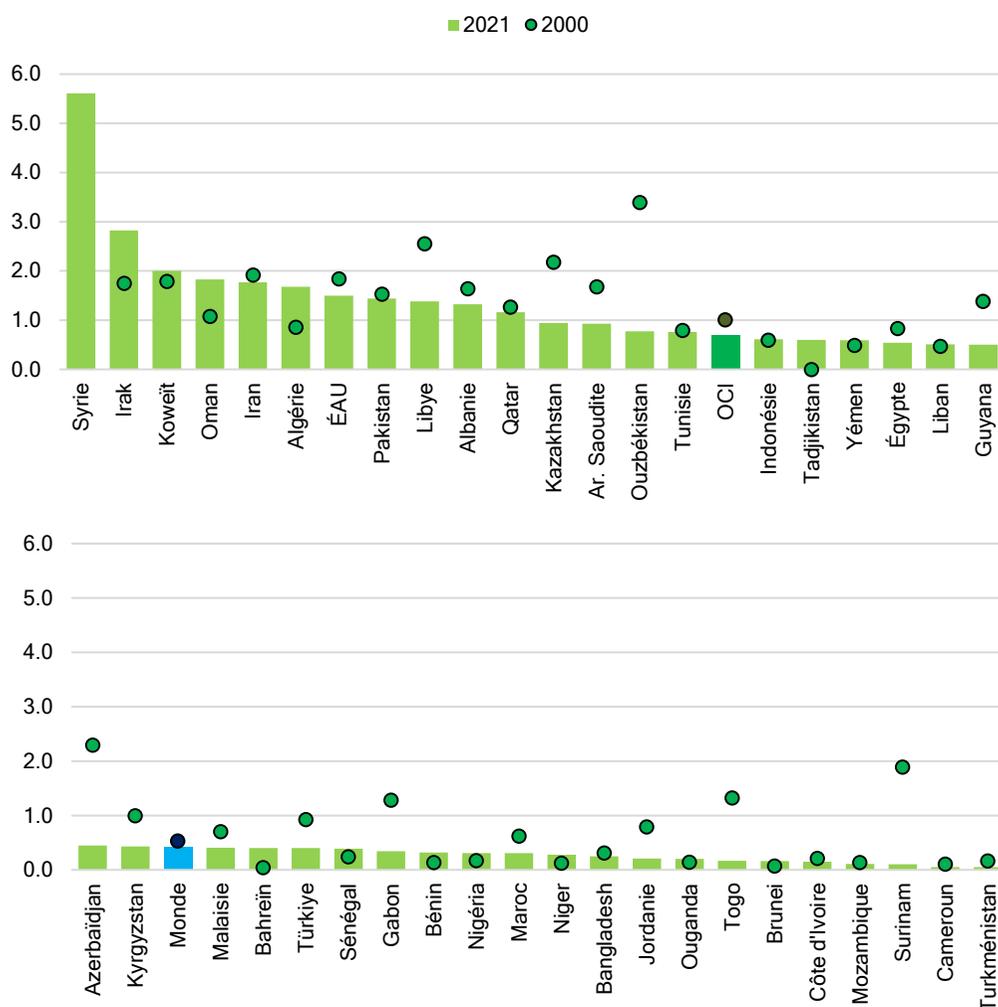
L'intensité des émissions de de dioxyde de carbone du secteur manufacturier dans le groupe des pays de l'OCI affiche une tendance à la baisse

Les émissions de dioxyde de carbone par unité de la VAM montrent le rapport entre les émissions de CO₂ provenant de la combustion des combustibles et la VAM. Il est mesuré en kilogrammes (kg) d'équivalent CO₂ par unité de VAM en dollars constants de 2015. Les émissions de CO₂ par unité de VAM mesurent l'intensité carbone de la production économique manufacturière et ses tendances. Même si les industries manufacturières améliorent généralement l'intensité de

leurs émissions à mesure que les pays s'industrialisent, l'intensité des émissions peut également être réduite par des changements structurels et une diversification des produits dans le secteur manufacturier (DSNU, métadonnées, ODD).

En 2021, les émissions de CO₂ par unité de VMA dans les pays de l'OCI ont été estimées à 0,7 kg de CO₂ par dollar (dollars constants de 2015), reflétant une baisse de 0,3 kg par rapport à 2000. La moyenne mondiale des émissions de CO₂ par unité de VAM était de 0,4 kg de CO₂ par dollar en 2020, contre 0,5 kg en 2000 (graphique 25).

Graphique 25: Émissions de CO₂ par unité de VAM, (en kg de CO₂ par constante 2015 en dollars des États-Unis), 2000 vs. 2021



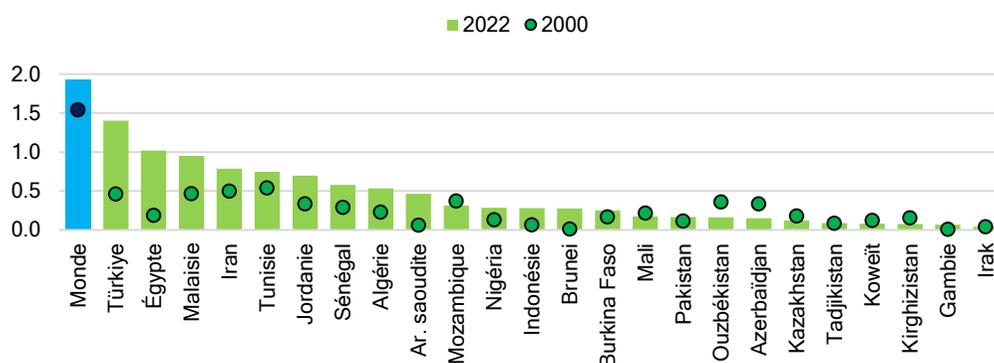
Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

Entre 2000 et 2021, la majorité des pays de l'OCI ont diminué leurs émissions de CO₂ par unité de la VAM. Sur les 42 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles, les émissions de CO₂ par unité de VAM ont diminué dans 27 pays. En 2021, alors que 11 pays de l'OCI avaient plus de 1 kg d'émission de CO₂ par unité de VAM, 10 d'entre eux se situaient entre 0,5 et 1 kg d'émission de CO₂ par unité de VAM, et 21 pays de l'OCI avaient moins de 0,5 kg d'émission de CO₂ par unité de VAM (graphique 25).

Bien que les dépenses de recherche et développement soient en hausse, tous les pays de l'OCI sont à la traîne par rapport à la moyenne mondiale

Les dépenses de recherche et développement (R&D) en proportion du PIB sont le montant des dépenses intérieures brutes en R&D divisé par la production totale de l'économie. En tant que facteur clé pour une croissance durable et inclusive, elle contribue de manière essentielle au développement du capital humain en créant des connaissances et en améliorant les compétences pour concevoir des solutions de pointe (DSNU, métadonnées des ODD) Les économies de l'OCI peuvent accroître leur compétitivité face aux autres pays et régions en renforçant leur infrastructure scientifique et technologique.

Graphique 26: Dépenses de recherche et développement en proportion du PIB (%), 2000 vs. 2022



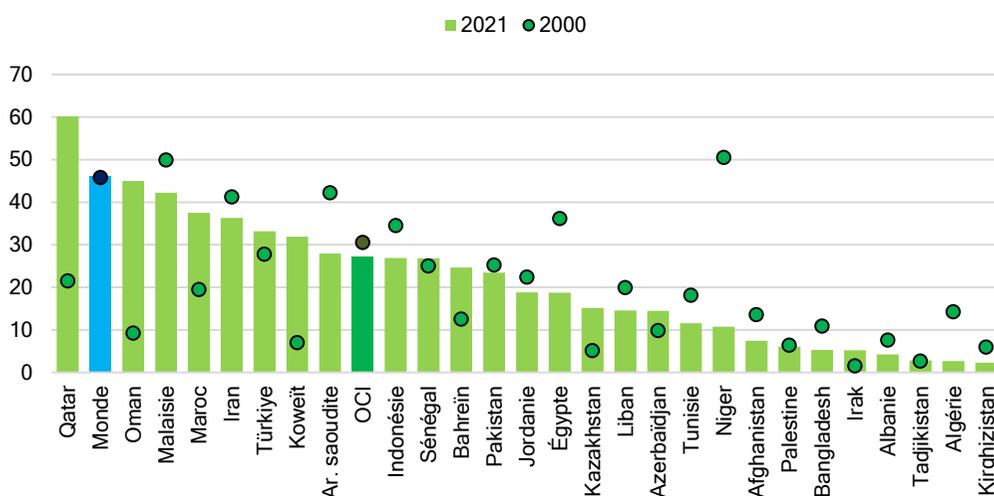
Source: Données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU.

Les dépenses de R-D sont en hausse dans les pays de l'OCI, 16 des 24 pays de l'OCI avec des données disponibles ont augmenté leur part de dépenses de R&D dans le PIB entre 2000 et 2022. Notamment, deux pays de l'OCI (la Türkiye et l'Égypte) ont des dépenses de R&D dépassant 1% du PIB. Cependant, tous les pays de l'OCI dont les données sont disponibles sont encore en retard sur la moyenne mondiale des dépenses de R-D en proportion du PIB en 2022 (graphique 26). Ainsi, des efforts plus concertés en matière de R&D sont nécessaires de toute urgence pour renforcer les capacités de recherche des pays de l'OCI.

Malgré les améliorations, les pays de l'OCI ont montré des variations considérables dans le secteur manufacturier de haute technologie

La proportion de la valeur ajoutée de l'industrie de moyenne-haute et haute technologie (MHT) dans la VAM totale est une valeur de rapport entre la valeur ajoutée de l'industrie MHT et la VAM. Le développement industriel exige une transition structurelle des activités axées sur les ressources et les technologies de faible intensité vers les activités de MHT. Une structure de production moderne et très complexe, axée sur la R&D et l'innovation, offre de meilleures possibilités de développement des compétences et de croissance économique. À cet égard, les activités MHT sont les industries manufacturières à forte valeur ajoutée. La part croissante des secteurs de MHT reflète à la fois l'impact des activités d'innovation et de R-D (DSNU, métadonnées des ODD).

Graphique 27: Proportion de la valeur ajoutée de l'industrie MHT dans la VAM totale (%), 2000 vs. 2021



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

La part des industries de MHT dans la VAM totale a diminué de 30,5% en 2000 à 27,2% en 2021 parmi les pays de l'OCI. En revanche, la part mondiale a légèrement augmenté, passant de 45,8 % en 2000 à 46,2 % en 2021 (graphique 27). La moyenne mondiale étant beaucoup plus élevée que la moyenne de l'OCI, il est nécessaire d'apporter un soutien politique fort et efficace aux activités de R&D et d'innovation dans les pays de l'OCI afin de réduire les disparités de développement entre les pays de l'OCI et le reste du monde.

Au niveau de chaque pays, la proportion des industries MHT dans la VAM totale a augmenté de 10 points de pourcentage ou plus dans six pays de l'OCI (Qatar, Oman, Koweït, Maroc, Bahreïn et Kazakhstan). En général, alors que la part de l'industrie manufacturière MHT a augmenté dans 11 pays de l'OCI, elle a diminué dans 11 pays de l'OCI au cours de la période 2000-2021 sur la base des données disponibles pour 27 pays de l'OCI. Seul le Qatar avait une part de fabrication de MHT supérieure à la moyenne mondiale en 2021. Comme le révèlent ces chiffres, des mesures accélérées doivent être prises par les pays de l'OCI pour soutenir les industries MHT pour un progrès technologique durable.

La couverture par le signal cellulaire mobile est devenue presque universelle dans de nombreux pays de l'OCI

La proportion de la population couverte par un réseau mobile correspond au pourcentage des personnes vivant à portée d'un signal mobile-cellulaire, qu'ils soient ou non abonnés / utilisateurs de téléphones mobiles. La technologie mobile de troisième génération (3G) fournit un accès de plus en plus rapide, fiable et de haute qualité à Internet et à sa quantité croissante d'informations, de contenus, de services et d'applications. À cet égard, les réseaux mobiles à haut débit sont essentiels pour surmonter les obstacles liés aux infrastructures, aider les gens à s'intégrer dans la société de l'information et tirer parti du potentiel des TIC, en particulier dans les zones les moins développées et rurales (DSNU, métadonnées des ODD).

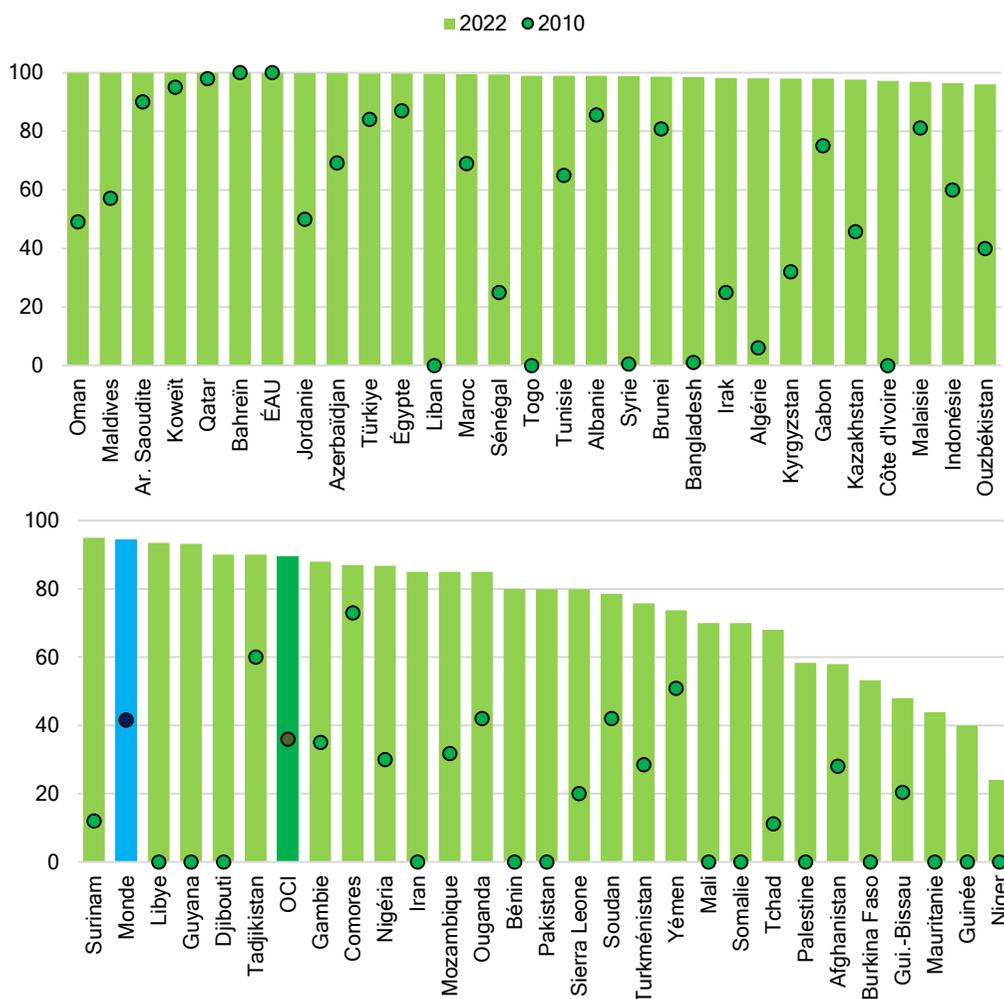
Les services cellulaires mobiles se sont répandus beaucoup plus rapidement que prévus. Entre 2010 et 2022, la couverture du réseau 3G a presque triplé pour atteindre 90% de la population totale de l'OCI. Toutefois, en 2022, environ 95% de la population mondiale sera couverte par au moins un réseau mobile 3G.

Au niveau national, au moins 95% des habitants de 30 pays de l'OCI ont accédé à l'internet à travers au moins un réseau 3G d'ici 2022. De plus, cette proportion était entre 50% et 95% dans 23 pays de l'OCI, et elle était en dessous de 50% dans quatre pays de l'OCI (graphique 28).

La même tendance à l'expansion est observée pour les réseaux mobiles 4G. La même tendance à l'expansion est observée pour les réseaux mobiles 4G. La proportion de la population couverte par au moins un réseau mobile 4G (%) - qui se réfère au pourcentage d'habitants vivant dans la portée de LTE/LTE-avancé, WiMAX mobile/WirelessMAN, ou d'autres réseaux cellulaires mobiles avancés, indépendamment du fait qu'ils soient abonnés - a augmenté de 12 % à 82 % de la population totale de l'OCI au cours de cette période. En 2022, 90 % de la population mondiale aura accès à un réseau mobile 4G.

Cependant, le fait de vivre à portée des réseaux mobiles-cellulaires dans les pays de l'OCI ne signifie pas que tout le monde puisse en tirer profit. Des efforts supplémentaires sont encore nécessaires pour étendre, en particulier, la couverture des réseaux 3G ou de qualité supérieure aux zones rurales et lointaines de tous les pays membres. En outre, ces services doivent être fournis à des prix abordables aux groupes de population les plus défavorisés et ceux qui sont à risque.

Graphique 28: Proportion de la population couverte par au moins un réseau mobile 3G (%), 2000 vs. 2022



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur des données extraites le 01/07/2024 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat) et de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. Veuillez consulter l'annexe 1 pour les détails.

ODD 13: Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

La crise climatique mondiale se poursuit, car la communauté internationale ne s'engage pas à inverser la tendance à l'aggravation de la situation. L'échec des efforts mondiaux pour atténuer les nombreuses activités humaines allant de la pollution, la déforestation et d'autres activités anti-écologiques continue d'intensifier la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles entraînant des pertes en vies humaines, la perturbation des moyens de subsistance et des pertes économiques.

Afin de prendre des mesures urgentes, l'ODD 13 met l'accent sur la lutte contre le changement climatique et ses effets d'ici à 2030. L'adoption de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 en 2015 par les pays poursuit cet objectif et envisage un environnement durable et des économies et sociétés résilientes au climat d'ici 2030.

L'Accord de Cancun en 2010 a été le premier document de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à évoquer une limite du réchauffement climatique de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels (CCNUCC, 2010). Le Sommet Action Climat de l'ONU reconnaît également que la stabilisation de la température moyenne mondiale à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels est la limite jugée sûre des côtés sociale, économique, politique et scientifique par rapport au réchauffement climatique (ONU, 2019). Dans ce contexte, tous les pays doivent intensifier leurs efforts de réduction des émissions dans tous les secteurs pour éviter une catastrophe climatique sur notre planète.

Le nombre de personnes directement affectées par les catastrophes varie considérablement dans les pays de l'OCI.

Chaque année, des catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre, les tsunamis, les éruptions volcaniques, les glissements de terrain, les ouragans, les inondations, les incendies de forêt, les vagues de chaleur et les sécheresses sont observées dans le monde entier. Leur apparition entraîne souvent la destruction de l'environnement physique, biologique et social, ce qui a un impact considérable sur la survie, le bien-être et la santé des personnes touchées.

L'un des indicateurs importants pour étudier ce phénomène est le nombre de personnes directement touchées par les catastrophes pour 100 000 habitants. Il s'agit du nombre de personnes qui ont souffert de blessures, de maladies ou d'autres effets sur la santé, qui ont été évacuées, déplacées, réinstallées ou qui ont subi des

dommages directs à leurs moyens de subsistance, à leurs biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux en raison de catastrophes, exprimé pour 100 000 habitants (DSNU, métadonnées sur les ODD).

Le nombre de personnes directement touchées par les catastrophes pour 100 000 habitants a considérablement varié dans les pays de l'OCI entre 2005 et 2022. Sur la base des données disponibles de l'année dernière pour 44 pays de l'OCI, le nombre de personnes touchées par des catastrophes est resté considérablement élevé, dépassant 1 000 pour 100 000 personnes dans 11 pays de l'OCI en 2022. Viennent ensuite 11 pays de l'OCI dont les chiffres se comptent en centaines et 22 pays de l'OCI dont les chiffres sont inférieurs à 100 pour 100 000 personnes.

Références

ESCAP (Economic and Social Commission for Asia and the Pacific). (2023). *Asia and the Pacific SDG Progress Report 2023: Championing sustainability despite adversities*. <https://www.unescap.org/kp/2023/asia-and-pacific-sdg-progress-report-2023>

Eurostat. (2023). *Sustainable development in the European Union — Monitoring report on progress towards the SDGs in an EU context — 2023 edition*. <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-flagship-publications/w/ks-04-23-184>

Sachs, J.D., Lafortune, G., Fuller, G., Drumm, E. (2023). *Implementing the SDG Stimulus. Sustainable Development Report 2023*. Paris: SDSN, Dublin: Dublin University Press, 2023. 10.25546/102924. <https://www.sustainabledevelopment.report/>

SESRIC (Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries). (2023). *OIC Statistics (OICStat) Database*. <https://www.sesric.org/oicstat.php>

UN (United Nations). (2019). *UN Climate Action Summit 2019*. <https://www.un.org/en/climatechange/2019-climate-action-summit>

UNFCCC (United Nations Framework Convention on Climate Change). (2010). *Cancun Agreements*. <https://unfccc.int/process/conferences/pastconferences/cancun-climate-change-conference-november-2010/statements-and-resources/Agreements>

United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division. (2022). *World Population Prospects 2022, Online Edition*. <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/>

UNSD (United Nations Statistics Division). (2023). *Global SDG Indicators Database*. <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/>

UNSD (United Nations Statistics Division). *SDG Indicators Metadata Repository*. <https://unstats.un.org/sdgs/metadata/>

WHO (World Health Organization). (2017). *Levels and Trends in Child Malnutrition*. https://www.who.int/nutgrowthdb/jme_brochure2017.pdf

World Bank. (2022). *Understanding Poverty. Open Data: Free and Open Access to Global Development Data*. <https://www.worldbank.org/en/understanding-poverty#a>

World Bank. (2024). *Global Economic Prospects, June 2024*. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-2058-8. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

Appendices

Annexe 1: Notes techniques

Les estimations figurant dans le présent rapport sont fondées sur les données tirées de la Base de données mondiale d'indicateurs des ODD de l'ONU et sont dûment prises en compte dans le Référentiel de métadonnées des indicateurs ODD.

Les valeurs globales pondérées des indicateurs sont préférées au niveau de l'OCI pour fournir des estimations plus solides, bien que lorsque les estimations pondérées ne sont pas possibles, des moyennes arithmétiques soient utilisées pour fournir une image significative.

Lorsque les données sur un indicateur défini des ODD ne sont pas suffisamment disponibles, nous avons sélectionné deux points de référence, les plus éloignés l'un de l'autre sur la période 2000-2023, afin d'estimer les progrès vers les ODD.

Deux points de référence sont l'année de base qui est généralement 2000 et la dernière année 2023. Pour l'année de base, dans les cas où les données de 2000 ne sont pas disponibles, nous avons utilisé les données les plus anciennes de 2001-2010. Pour la production des données de l'année de référence 2023, dans les cas où les données de 2023 ne sont pas disponibles, les données de la dernière année à partir de 2022 à 2015 ont été utilisées. L'ensemble de données généré par la méthode susmentionnée a également été utilisé pour calculer les valeurs agrégées de l'OCI.

Choix des indicateurs

Les indicateurs pour chaque ODD ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :

- Les données devraient être disponibles pour 28 pays membres de l'OCI sur 57, dans la mesure du possible..
- Les données doivent être disponibles pour au moins deux périodes, l'année de base et la dernière année.
- Chaque cible est représentée par au moins un indicateur.
- Chaque objectif est représenté par au moins trois cibles, à l'exception des ODD 5, 12 et 13 (en raison du nombre insuffisant d'indicateurs).
- Il devrait faire partie des indicateurs suggérés par la DSNU et être disponible dans la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la DSNU.
- Les métadonnées doivent être claires et concises.

Notes et exceptions concernant des objectifs spécifiques

SDG 1

Graphique 4: Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion de la population en dessous du seuil international de pauvreté (%)" ont été estimées en utilisant la "Population, Total" comme valeur de référence accédé à partir de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 5: Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion de la population au-dessus de l'âge légal de la retraite recevant une pension (%)" ont été estimées en utilisant la "Population, âgée de 65 ans et plus" comme valeur de référence accédée à partir de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 6: Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion de la population utilisant les services de base d'eau potable (%)" ont été estimées en utilisant la "Population, Total" comme valeur de référence accédé de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 7: Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion des dépenses totales du gouvernement sur les services essentiels, l'éducation (%)" ont été estimées en utilisant les "dépenses de consommation finale du gouvernement général, prix courants (dollars américains)" comme valeur pondérée accédée de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

SDG 2

Graphique 8: Les moyennes de l'OCI pour la "Prévalence de la sous-alimentation (%)" ont été en utilisant la "Population, Total" en tant que valeur de référence extraite de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 9: Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion d'enfants modérément ou sévèrement retardés (%)" ont été estimées en utilisant la "Population, Ages 0-4" comme valeur de référence consulté à partir de la Division de la Population des Nations Unies (DPNU), Perspectives de la Population Mondiale.

SDG 3

Graphique 11: Les moyennes de l'OCI pour le "taux de mortalité des moins de cinq ans, pour les deux sexes (pour 1 000 naissances vivantes)" ont été estimées en utilisant les "naissances vivantes survivant jusqu'à l'âge d'un an" comme valeur de référence consulté à partir de la Division de la population des Nations Unies (DPNU), Perspectives de la population mondiale.

Graphique 12: Les moyennes de l'OCI pour le "Taux de Naissance des Adolescentes, Âgées de 15 à 19 ans, Femmes (Pour 1.000 Femmes Âgées de 15 à 19 ans)" ont été estimées en utilisant la "Population, Femmes, Âgées de 15 à 19 ans" comme poids accédé de la Base de Données de Statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 13: Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion de la population cible ayant accès au vaccin DTC3 (%)" ont été estimées en utilisant la "Population, âgée de 0 à 1 ans" comme valeur de référence tirée de la Division de la Population des Nations Unies (DPNU), Perspectives de la Population Mondiale.

Graphique 14: Les moyennes de l'OCI pour la "Densité des travailleurs de la santé, médecins (pour 10 000 habitants)" ont été estimées en utilisant les données de la "Population, totale" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat).

SDG 4

Graphique 15: Les moyennes de l'OCI pour le "Taux de complétion, primaire, les deux sexes (%)" ont été estimées en utilisant la "Population, âgée de 15 à 19 ans" comme valeur de référence accédée de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 16: Les moyennes de l'OCI pour le "Taux de participation à l'apprentissage organisé (un an avant l'âge officiel d'entrée à l'école primaire), les deux sexes (%)" ont été estimées en utilisant la "Population en âge scolaire, l'éducation pré-primaire, les deux sexes" comme comme la base de données statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 18: Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu au moins le minimum de formation organisée pour les enseignants, les deux sexes" ont été estimées en utilisant les "Enseignants, enseignement primaire, les deux sexes (%)" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat).

SDG 5

Graphique 19: Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion de sièges détenus par les femmes dans les parlements nationaux (% du nombre total de sièges)" ont été estimées en utilisant le "Nombre total de sièges dans les parlements nationaux" comme valeur de référence accédée à partir de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

SDG 8

Graphique 20: Les moyennes de l'OCI pour le "PIB réel par habitant" ont été calculées en divisant le "PIB, prix constants de 2015" par la "population totale", toutes obtenues à partir de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat). Le taux de croissance annuel du PIB réel par habitant au cours de l'année t+1 est ensuite calculé selon la formule suivante : $[(G(t+1) - G(t))/G(t)] \times 100$, où G(t+1) est le PIB réel par habitant en dollars de 2015 au cours de l'année t+1 et G(t) est le PIB réel par habitant en dollars de 2015 au cours de l'année t.

Graphique 21: Les moyennes de l'OCI pour le "PIB réel par personne employée" ont été calculées en divisant le "PIB, prix constants de 2015" par "l'emploi, total", tous obtenus à partir de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat). Le taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée au cours de l'année t+1 est ensuite calculé à l'aide de la formule suivante : $[(G(t+1) - G(t))/G(t)] \times 100$, où G(t+1) est le PIB réel par personne ayant un emploi en 2015 \$ US au cours de l'année t+1 et G(t) est le PIB réel par personne ayant un emploi en 2015 \$ US au cours de l'année t.

Graphique 22: Les moyennes de l'OCI pour le "Taux de Chômage" ont été estimées en utilisant la "Force de Travail, Total" comme valeur de référence accédée à partir de la Base de Données Statistique de l'OCI (OICStat).

Graphique 23: Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion d'adultes ayant un compte dans une institution financière ou un fournisseur de services d'argent mobile (%), 15+ les deux sexes" ont été estimées en utilisant la "Population, âgée de 15+" comme valeur de référence à partir de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

SDG 9

Graphique 24: Les moyennes de l'OCI pour la "Valeur ajoutée manufacturière en tant que proportion du PIB (prix courants en dollars) (%)" ont été estimées en utilisant le "PIB, prix courants (dollars américains)" comme poids accédé à partir de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 25: Les moyennes de l'OCI pour les "Émissions de Dioxyde de Carbone par Unité de VAM (Kg de CO₂ par dollar constant de 2015)" ont été estimées en utilisant "Fabrication, Valeur Ajoutée, Prix Constants de 2015 (dollars)" comme valeur de référence accédée de la Base de Données de Statistiques de l'OCI (OICStat). Les données concernant la Syrie pour 2000 (19) ne sont pas indiquées dans le graphique en raison de sa nature aberrante.

Graphique 27: Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion de la valeur ajoutée de l'industrie MHT dans la VAM totale (%)" ont été estimées en utilisant "Fabrication, Valeur Ajoutée, Prix Courants (dollars)" comme valeur de référence accédée à partir de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 28: Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion de la population couverte par au moins un réseau mobile 3G (%)" ont été estimées en utilisant les données de la "Population, Ages 15+" comme valeur de référence accédée à partir de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat).

Annexe 2: Liste des indicateurs choisis pour l'évaluation et la méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD

Objectif 1: Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Pauvreté extrême	ODD	Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté international (%)	0
Protection sociale	ODD	Proportion de la population au-dessus de l'âge légal de la retraite recevant une pension, les deux sexes (%)	100
Accès aux services de base	ODD	Proportion de la population utilisant les services de base d'eau potable, en (%).	100
	ODD	Proportion de la population ayant accès aux services d'assainissement de base, en (%).	100
Résilience aux catastrophes	ODD	Personnes directement affectées par les catastrophes (pour 100 000 habitants)	Aucune
	ODD	Pertes économiques directes attribuables aux catastrophes par rapport au PIB (%)	Aucune
Mobilisation de ressources pour l'éducation	ODD	Proportion des dépenses publiques totales consacrées aux services essentiels, à l'éducation [méthodologie de l'ISU] (%)	Aucune

Objectif 2: Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Sous-alimentation et sécurité alimentaire	ODD	Prévalence de la sous-alimentation (%)	2,5
	ODD	Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave Dans tous les âges, les 2 sexes (%)	2,5
Malnutrition	ODD	Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave. âges <5 ans (%)	0
	ODD	Proportion d'enfants en surpoids modéré ou élevé, âgés de moins de 5 ans (%)	0
	ODD	Proportion d'enfants souffrant d'émaciation modérée ou grave, âgés de moins de 5 ans (%)	0
Investissements dans l'agriculture	ODD	Indice d'orientation agricole des dépenses publiques	Aucune

Objectif 3: Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Mortalité maternelle	ODD	Taux de mortalité maternelle (par 100 000 naissances vivantes)	70
Mortalité infantile	ODD	Taux de mortalité de moins de 5 ans, les deux sexes (pour 1 000 naissances vivantes)	25
	ODD	Taux de mortalité néonatale, les deux sexes (pour 1 000 naissances vivantes)	12
Maladies transmissibles	ODD	Nouvelles infections à VIH, tous âges, deux sexes (pour 1 000 habitants)	0
	ODD	Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)	0
	ODD	Incidence du paludisme, population à risque (pour 1 000 habitants)	0
Maladies non transmissibles et santé mentale	ODD	Taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respiratoires chroniques (probabilité), âgés de 30 à 70 ans, les deux sexes (%)	Réduction d'au moins un tiers
	ODD	Taux de mortalité par suicide, les deux sexes (pour 100 000 habitants)	Aucune
Consommation d'alcool	ODD	Consommation d'alcool par habitant, âgé de 15 ans ou plus, au cours d'une année civile, les deux sexes (litres d'alcool pur)	Aucune
Décès dus aux accidents de la route	ODD	Taux de décès dus aux accidents de la route (pour 100 000 habitants)	Réduisant au minimum par moitié
Santé en matière de procréation	ODD	Proportion de femmes en âge de procréer dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits par les méthodes modernes, âgées de 15 à 49 ans (%)	100
	ODD	Taux de natalité chez les adolescentes de 15 à 19 ans, femmes (pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans)	0

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Couverture des soins de santé	ODD	Indice de couverture des services de la Couverture sanitaire universelle (CSU)	100
Décès par empoisonnement accidentel	ODD	Taux de mortalité attribuable à des empoisonnements accidentel, les deux sexes (pour 100 000 habitants)	Aucune
Lutte anti-tabac	ODD	Prévalence de la consommation actuelle de tabac, normalisée selon l'âge, chez les personnes de 15 ans et plus, des deux sexes (%)	Aucune
Couverture vaccinale	ODD	Proportion de la population cible ayant reçu tous les trois doses de vaccins diphtérie tétanos coqueluche (%)	100
	ODD	Proportion de la population cible ayant accès à la deuxième dose du vaccin contre la rougeole (%)	100
	ODD	Proportion de la population cible ayant accès à la 3ème dose de vaccin antipneumococcique conjugué (%)	100
Densité des travailleurs de la santé	ODD	Densité du personnel de santé, dentistes (pour 10 000 habitants)	Aucune
	ODD	Densité des travailleurs de la santé, Médecins (pour 10 000 habitants)	Aucune
	ODD	Densité des travailleurs de la santé, personnel infirmier et de sages-femmes (pour 10 000 habitants)	Aucune
	ODD	Densité du personnel de santé, pharmaciens (pour 10 000 habitants)	Aucune

Objectif 4: Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Taux d'achèvement	ODD	Taux d'achèvement, primaire, les deux sexes (%)	100
	ODD	Taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire, les deux sexes (%)	100

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
	ODD	Taux d'achèvement du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les deux sexes (%)	100
Participation à l'éducation préscolaire	ODD	Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), les deux sexes (%)	100
L'égalité d'accès à l'éducation	ODD	Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire)	1
	ODD	Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux d'achèvement, primaire	1
	ODD	Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux d'achèvement, premier cycle de l'enseignement secondaire	1
	ODD	Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux d'achèvement, deuxième cycle de l'enseignement secondaire	1
Enseignants qualifiés	ODD	Proportion d'enseignants ayant les qualifications minimales requises, pré-primaire, les deux sexes (%)	Aucune
	ODD	Proportion d'enseignants ayant les qualifications minimales requises, primaire, les deux sexes (%)	Aucune
	ODD	Proportion d'enseignants ayant les qualifications minimales requises, premier cycle de l'enseignement secondaire, les deux sexes (%)	Aucune
	ODD	Proportion d'enseignants ayant les qualifications minimales requises, deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les deux sexes (%)	Aucune

Objectif 5: Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Les femmes aux commandes	ODD	Pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (% du nombre total de sièges)	Aucune
	ODD	Proportion de femmes occupant des postes de direction (%)	Aucune

Objectif 6: Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Eau potable	ODD	Proportion de la population qui a recours aux services de traitement de l'eau potable (%)	100
Accès à l'hygiène	ODD	Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés de manière sûre (%)	100
	ODD	Proportion de la population disposant d'installations de base de lavage des mains dans les locaux (%)	100
	ODD	Proportion de la population pratiquant la défécation en plein air (%)	0
Efficacité de l'utilisation de l'eau	ODD	Efficacité de l'utilisation de l'eau (en dollars par m ³)	Aucune
	ODD	Niveau de stress hydrique : prélèvement d'eau douce en proportion des ressources disponibles en eau douce (%)	Aucune

Objectif 7: Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Accès aux services énergétiques	ODD	Proportion de la population ayant accès à l'électricité (%)	100
Part des énergies renouvelables	ODD	Part de l'énergie renouvelable dans le total final de la consommation d'énergie (%)	Aucune
Efficacité énergétique	ODD	Niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire (mégajoules par PPA constante du PIB en 2017)	Réduisant au minimum par moitié
Investir dans les infrastructures d'énergie renouvelable	ODD	Électricité renouvelable installée par habitant, capacité de production, toutes les énergies renouvelables (watts)	Aucune

Objectif 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Croissance économique par habitant	ODD	Taux de croissance annuel du PIB réel par habitant (%)	OCI-PMA: 7 Non OCI-PMA: 5
Croissance de la productivité du travail	ODD	Taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'un emploi (%)	OCI-PMA: 7 Non OCI-PMA: 5
Efficacité des ressources au niveau de la consommation	ODD	Consommation matérielle nationale par habitant, toutes les matières premières (tonnes)	Aucune
Le taux de chômage	ODD	Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes (%)	Aucune
NEET chez les jeunes	ODD	Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation, âgés de 15 à 24 ans, les deux sexes (%)	Aucune
Accès aux services financiers	ODD	Proportion d'adultes possédant un compte auprès d'une institution financière ou d'un fournisseur de services d'argent mobile, 15 ans et plus, les deux sexes (%)	100

Objectif 9: Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Part de l'industrie dans l'emploi et le PIB	ODD	Valeur ajoutée manufacturière (Prix courants en dollars) en proportion du PIB (%)	OCI-PMA: Doublement de la part Non OCI-PMA: Aucune
	ODD	Emploi dans le secteur manufacturier en proportion de l'emploi total (%)	OCI-PMA: Doublement de la part Non OCI-PMA: Aucune
Émissions de dioxyde de carbone	ODD	Émissions de dioxyde de carbone par unité de valeur ajoutée de fabrication (Kilogrammes de CO ₂ par dollar constant 2015)	Aucune
Recherche et développement	ODD	Dépenses en recherche et en développement en pourcentage du PIB (%)	Aucune
	ODD	Chercheurs (en équivalent temps plein) par million d'habitants	Aucune
Fabrication de haute technologie	ODD	Proportion de l'industrie de la haute et moyenne technologie en totale valeur ajoutée (%)	Aucune
Couverture mobile de troisième génération (3G)	ODD	Proportion de la population couverte par un réseau mobile, 3G (%)	Aucune

Objectif 10: Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Inclusion économique	ODD	Proportion de personnes vivant sous 50 % du revenu médian, en (%).	Aucune
Inégalité des revenus	ODD	Part du travail dans le PIB (%)	Aucune
Réfugiés par pays d'origine	ODD	Réfugiés par pays d'origine (pour 100.000 habitants)	Aucune
Frais de transfert de fonds	ODD	Frais moyens de transfert de fonds pour l'envoi de 200 dollars dans un pays d'accueil, en proportion du montant transféré (%)	3

Objectif 11: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables.

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Logement et services de base	ODD	Proportion de la population urbaine vivant dans les bidonvilles (%)	0
Résilience aux catastrophes	ODD	Personnes directement affectées par les catastrophes (pour 100 000 habitants)	Aucune
	ODD	Pertes économiques directes attribuables aux catastrophes par rapport au PIB (%)	Aucune
Qualité de l'air	ODD	Niveaux annuels moyens de particules fines, totales (microgrammes par m ³)	Aucune

Objectif 12: Établir des modes de consommation et de production durables

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Efficacité des ressources au niveau de la consommation	ODD	Consommation matérielle nationale par habitant, toutes les matières premières (tonnes)	Aucune
Investir dans les infrastructures d'énergie renouvelable	ODD	Électricité renouvelable installée par habitant, capacité de production, toutes les énergies renouvelables (watts)	Aucune

Objectif 13: Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Résilience aux catastrophes	ODD	Personnes directement affectées par les catastrophes (pour 100 000 habitants)	Aucune
	ODD	Pertes économiques directes attribuables aux catastrophes par rapport au PIB (%)	Aucune

Objectif 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Pollution marine	ODD	Écarts de la chlorophylle-a, télédétection (%)	Aucune
Conservation marine	ODD	Proportion moyenne de zones marines clés pour la biodiversité couvertes par des zones protégées (%)	Aucune
Pêche durable	ODD	Pêche durable en proportion du PIB (%)	Aucune

Objectif 15: Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, arrêter et inverser la dégradation des terres et mettre fin à la perte de la biodiversité

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Écosystèmes terrestres et d'eaux douces intérieures	ODD	Superficie forestière en proportion de la superficie terrestre totale (%).	Aucune
	ODD	Proportion moyenne de zones clés pour la biodiversité en eau douce couvertes par des zones protégées (%)	Aucune
	ODD	Proportion moyenne de zones terrestres clés pour la biodiversité couvertes par des zones protégées (%)	Aucune

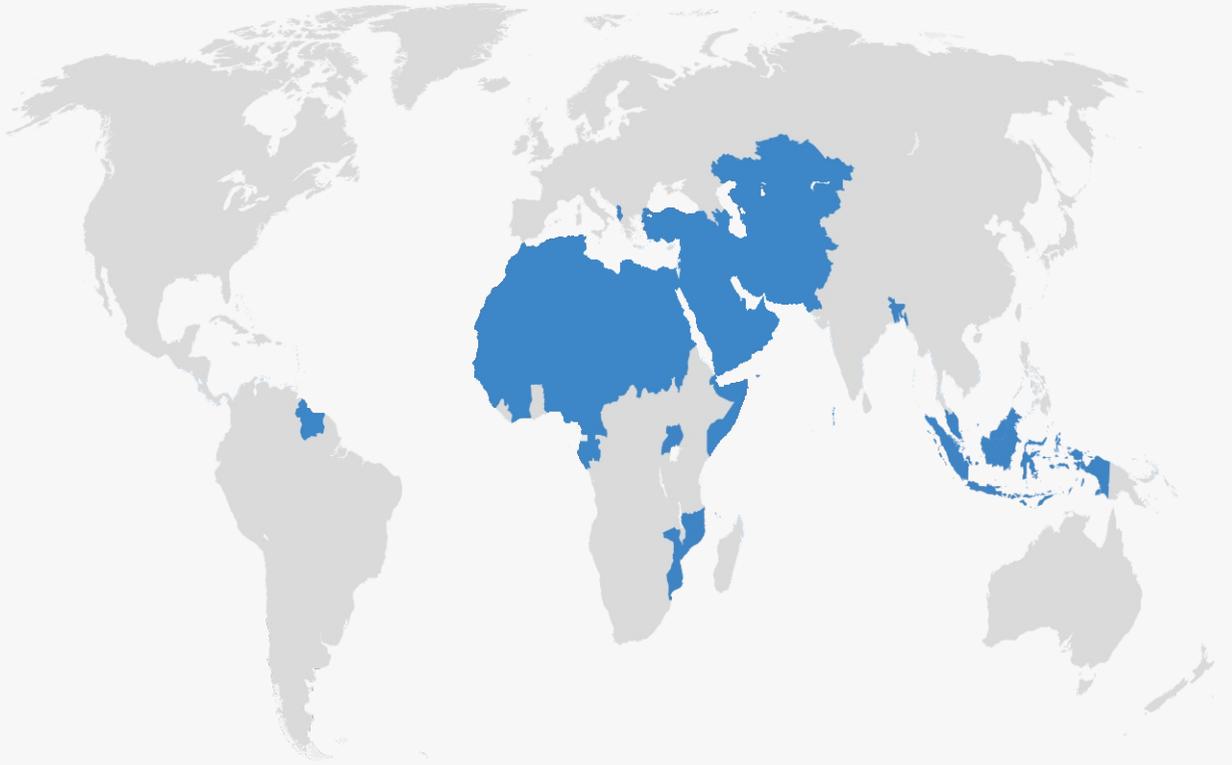
Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Gestion durable des forêts	ODD	Biomasse aérienne dans les forêts par hectare	Aucune
	ODD	Proportion de la superficie forestière faisant l'objet d'un plan de gestion à long terme (%)	Aucune
	ODD	Proportion de la superficie forestière dans les zones protégées légalement établies (%)	Aucune
Écosystèmes de montagne	ODD	Proportion moyenne de montagnes clés pour la biodiversité couvertes par des zones protégées (%)	Aucune
Risque d'extinction des espèces	ODD	Index de la liste rouge	1

Objectif 16: Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux.

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Homicides intentionnels	ODD	Victimes d'homicide volontaire, deux sexes (pour 100 000 habitants)	Aucune
Détenus non condamnés	ODD	Détenus non condamnés par rapport à l'ensemble de la population carcérale (%)	Aucune
Corruption	ODD	Incidence de la corruption, % d'entreprises ayant fait l'objet d'au moins une demande de paiement de corruption.	Aucune
Dépenses publiques	ODD	Dépenses primaires du gouvernement en proportion du budget initial approuvé (%)	Aucune

Objectif 17: Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Budget national financée par les impôts intérieurs	ODD	Proportion du budget national financée par les impôts intérieurs (%)	Aucune
Service de la dette	ODD	Service de la dette en proportion des exportations de biens et services (%)	Aucune
Moyenne tarifaire mondiale pondérée	ODD	Moyenne tarifaire mondiale pondérée, statut de la nation la plus favorisée, total ou pas de ventilation des produits (%)	Aucune
	ODD	Moyenne tarifaire pondérée au niveau mondial, statut préférentiel, produits totaux ou sans ventilation (%)	Aucune
Entrées d'IDE	ODD	Investissement direct étranger, entrées nettes, en proportion du PIB (%)	Aucune



**CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES**

Kudüs Cad. No: 9, Diplomatik Site, 06450 ORAN, Ankara, Türkiye
Téléphone : (90-312) 468 61 72-76 Fax: (90-312) 468 57 26
Email: cabinet@sesric.org Web: www.sesric.org